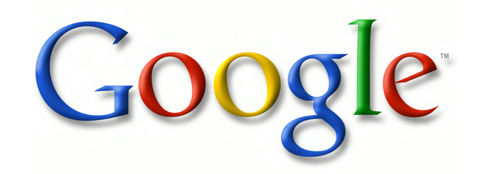
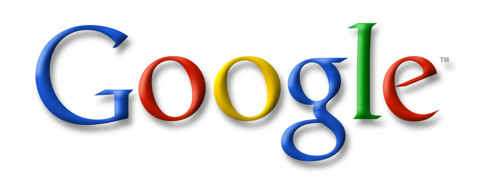
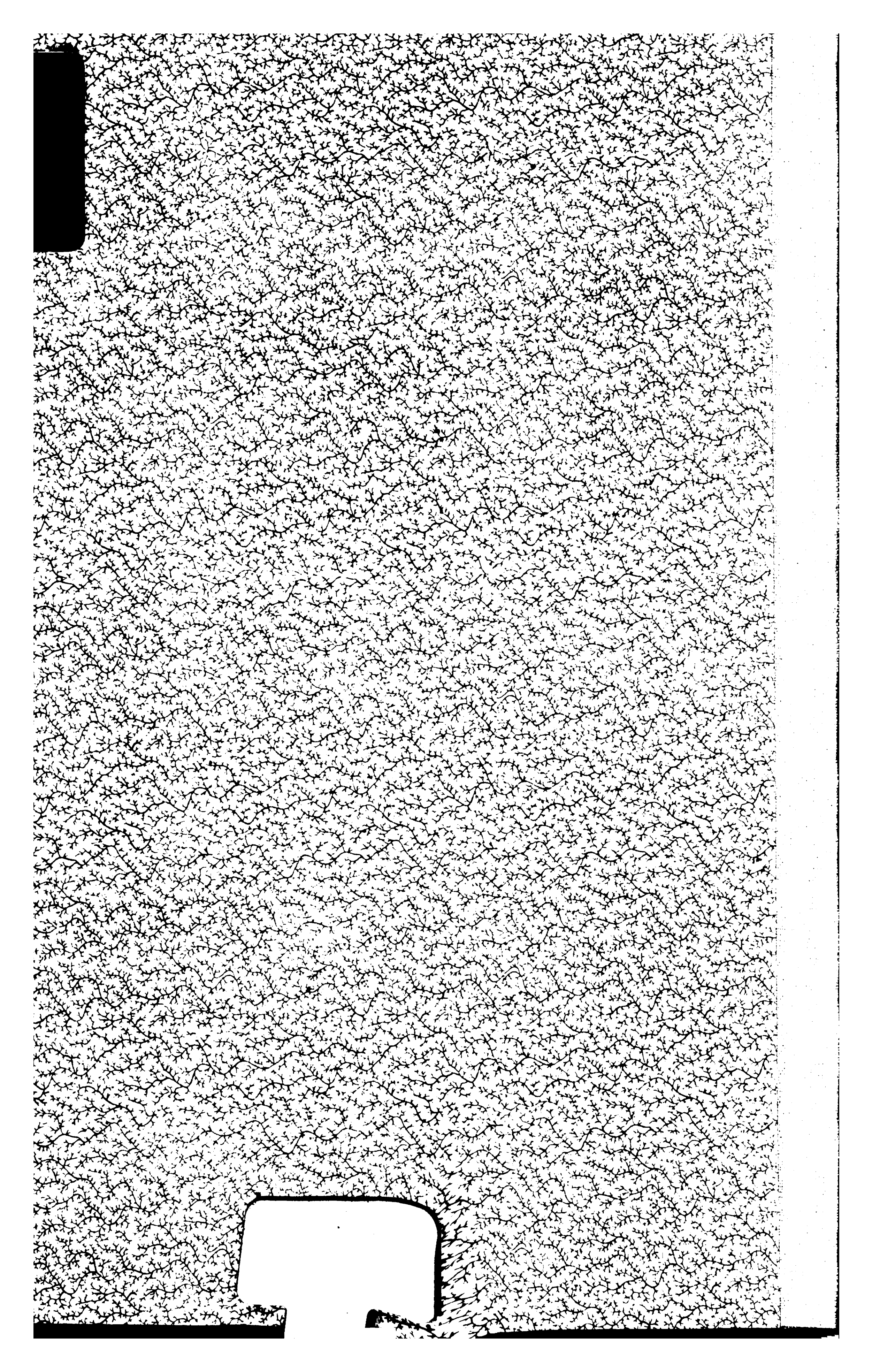
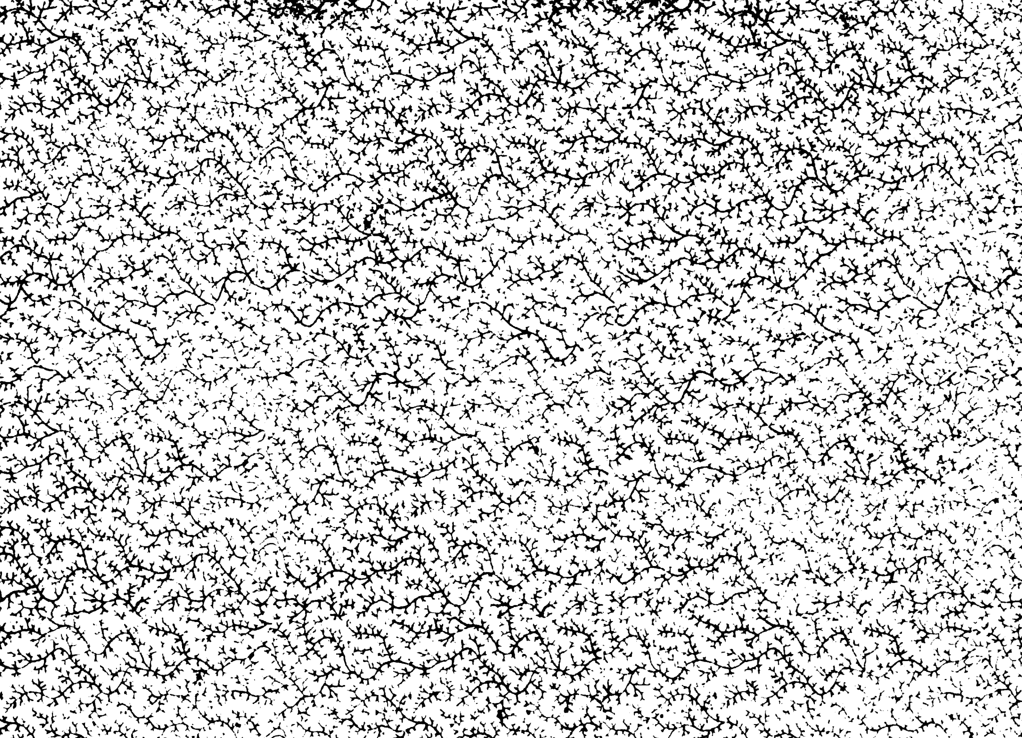








LAI
D'HAVELOK
LE DANOIS.

Cette édition a été tirée à cent exemplaires numérotés, savoir :

4 sur papier de Chine,
24 sur papier de Hollande,
72 sur papier vélin.

N° 35

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE A. PINARD,
QUAI VOLTAIRE, N° 15, A PARIS.

LAI D'HAVELOK LE DANOIS.

TREIZIÈME SIÈCLE.

Thys ys on of brytayne layes
That was used by olde dayes.
(Emare.)



PARIS,
CHEZ SILVESTRE, LIBRAIRE,
RUE DES BONS-ENFANTS, N° 30.

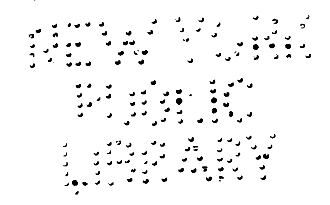
MDCCCXXXIII.

A

M. GERVAIS DE LA RUE,

CHANOINE HONORAIRE DE LA CATHÉDRALE DE BAYEUX,

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CAEN, CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES), DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LONDRES, D'ÉCOSSE, DE FRANCE ET DE NORMANDIE, DES ACADÉMIES DE ROUEN, DE CAEN, ETC., ETC.



Son Admirateur et son Ami,

FRANCISQUE MICHEL.

PRÉFACE.

Il parut en Angleterre, il y a quatre ans, un magnifique volume in-4°, tiré à très petit nombre, composé de lvi-264 pages [1], et ainsi intitulé :

THE
ANCIENT ENGLISH ROMANCE
OF
Havelok the Dane;
ACCOMPANIED BY
THE FRENCH TEXT:
WITH
AN INTRODUCTION, NOTES, AND A GLOSSARY,
BY FREDERICK MADDEN, ESQ.
F. A. S. F. R. S. L.
SUB-KEEPER OF THE MSS. IN THE BRITISH MUSEUM.
PRINTED FOR THE
Roxburghe Club.
LONDON.
W. NICOL, SHAKSPEARE PRESS, MDCCCXXVIII.

La Société pour laquelle ce volume avoit été imprimé en fit don d'un exemplaire à la Bibliothèque royale, d'un

[1] Nous ne comptons pas dans ce nombre deux feuillets contenant les titres du livre et la liste des membres du club de Roxburghe, parmi lesquels figurent sir Walter Scott et M. Richard Heber, nos amis. Le club de Roxburghe est une société de trente-un bibliophiles anglois, qui a son siége à Londres. Voyez, pour de plus amples renseignemens, le *Gentleman's Magazine*, cahier de juillet 1813, qui contient un article sur la première assemblée de cette société; lisez

second à la société des Bibliophiles françois[1], d'un troisième à M. Van-Praet, d'un quatrième enfin à M. le marquis de Chateaugiron. Ce dernier exemplaire fut communiqué à M. Raynouard, qui rendit compte de cette édition dans le *Journal des Savans*, cahier d'avril 1831, p. 206-214.

Examinons maintenant le travail de M. Madden, surtout en ce qui concerne le Lai françois d'Havelok et la version de Geoffroi Gaimar, qui se trouve dans l'édition angloise, version que nous donnerons bientôt au public, s'il daigne accueillir favorablement la présente publication.

L'éditeur, après avoir rapporté des passages de Tyrwhitt et de Ritson, dans lesquels ces auteurs déplorent la perte du roman d'Havelok, se réjouit *d'avoir été l'humble auteur de la découverte d'un poème qu'on supposoit avoir péri depuis long-temps*, et divise son *Introduction* en trois chapitres qui sont : I. Documents historiques et traditionnels sur lesquels l'histoire d'Havelok est fondée; II. Remarques sur l'originalité et le style du poème anglois, comparé avec le texte françois, et sur l'époque de sa composition; III. Description des manuscrits d'après lesquels les deux textes anglois et françois sont publiés.

Nous traduirons en entier la partie I :

« En tâchant de remonter aux sources dont sont découlées les traditions relatives à Havelok et à Grim, nous devons nécessairement reconnoître que le texte françois de ce roman est d'une antiquité plus reculée. Il y a aussi

surtout *the Bibliographical Decameron*, by T. F. Dibdin. London, printed for the author by W. Bulmer and co. Shakspeare press. 1817, large 8°, vol. III, pag. 169.

[1] Cet exemplaire appartient maintenant à M. Monmerqué, qui l'a acquis de cette société, dont il est membre.

un haut degré de probabilité que cette tradition existoit elle-même depuis le temps des Saxons; on peut du moins le croire sans exiger beaucoup de notre crédulité. Quoi qu'il en soit, la plus ancienne forme sous laquelle l'histoire d'Havelok nous est maintenant connue, est certainement celle que présente le Lai françois, soit que nous le considérions sous sa forme particulière et originale, ou comme ultérieurement abrégé par Geoffroi Gaimar. Or, comme il est généralement reconnu que le poète écrivoit quelques années avant l'époque de Wace [1], et comme la chronique du dernier a été achevée dans l'année 1155, nous serons en même temps autorisés à placer la composition originale du poème dans la première moitié du XII[e] siècle [2] : antiquité

1 Gaimar dit avoir obtenu le prêt d'un livre contenant l'histoire des rois bretons [la traduction latine de Geoffroi de Monmouth, faite en 1138 environ], de Robert, comte de Gloucester, par la faveur et l'intercession de dame Constance Fitz-Gilbert, et de Walter Espec, baron de Helmeslac [Helmsley, dans le comté d'York]. Or, comme Robert, comte de Gloucester, mourut en 1147, et Walter Espec en 1153 [Ritson dit, 1140. *Dissertation on Romance and Minstrelsy*, p. xl], M. l'abbé de La Rue en conclut, avec beaucoup de raison, que Gaimar doit être regardé comme antérieur à Wace, dont l'ouvrage fut achevé en 1155. *Archæologia*, t. XII, p. 207. Cela prouvera au moins que Gaimar avoit entrepris son poème historique avant cette époque. Sa chronique commençoit originairement à l'expédition de Jason, comme nous l'apprenons par les derniers vers; mais dans tous les manuscrits qui nous en restent, elle ressemble constamment à une continuation de Wace, commençant seulement à l'arrivée de Certiz ou Cerdic, l'an de Jésus-Christ 495. Le renvoi qui y est fait, dans le commencement, à une narration précédente, est certainement un renvoi à une première partie de l'ouvrage maintenant perdue, car les circonstances qui y sont mentionnées ne se trouvent ni dans Wace, ni dans Geoffroi de Monmouth.

(*Note de M. Madden.*)

2 L'assertion de M. Madden, surtout dénuée de toutes preuves comme elle est, ne peut être admise. Le style du *Lai d'Havelok* nous paroît d'une époque bien postérieure à celui de Geoffroi Gaimar, et par conséquent du XIII[e] siècle. Nous sommes confirmés dans cette certitude par M. l'abbé de La Rue, dont l'opinion fait loi en pareille matière.

à laquelle nous croyons qu'aucun roman françois existant (sur un sujet profane) ne peut prétendre avec une égale certitude. Dans trois manuscrits de Gaimar, sur quatre dont l'existence est connue, il se trouve un abrégé du roman, qui est intercalé dans sa *Chronique métrique* et qui en fait partie; mais dans le manuscrit restant, c'est-à-dire dans celui qui est conservé au Heralds' College, cet abrégé est annexé à la chronique, tandis que les vers de Gaimar, qui servent d'introduction, et les détails donnés à la fin sur lui-même et sur son ouvrage, sont entièrement omis. Que ce poème, comme il le paroît, conserve la forme sous laquelle il a d'abord été écrit, c'est ce qui est prouvé par la découverte de son existence particulière dans un autre manuscrit, qui est en la possession de sir Thomas Phillipps, baronnet, où il est intitulé le Lai de Aveloc, et s'accorde exactement avec la copie conservée au Heralds' College, sauf ces variantes de mots qui se rencontrent toujours dans la collation des manuscrits. D'après le nom de *Lai* qui lui est expressément donné, et d'après l'assertion du poète, vers 21,

Qe un *lai* en firent *li Breton*,
Si l'appellèrent de son nom
Et Haveloc et Cuarant.

répétée, vers 1102 :

Li auncien par remembrance
Firent un *lai* de sa victoire,
(Qe touz jors en soit mémoire!)
Ceo fut le *lai* de Coarant.

il est impossible de ne pas assigner l'origine du poème à la même contrée d'où Marie de France faisoit dériver ses lais, et qui, dans le fragment françois du roi Horn (manuscrit de la Bibliothèque harléienne, nº 527), fournit à Lenburc le Lai de Batolf, fils de Hunlaf. De la même contrée émanent

aussi les lais d'*Emare*, de *Sir Orpheo*, d'*Erl of Toulouse*, de *Sir Gowther*, et un petit nombre d'autres en anglois. A cela on peut ajouter le témoignage de Chaucer dans le prologue de son *Frankelein's Tale*[1]. Nous n'avons pas ici l'intention d'entrer plus avant dans la question de savoir si l'Armorique a été réellement le berceau de ces fictions, comme le prétend Leyden, ou d'un autre côté de nier avec Ritson que de telles fables aient jamais existé dans le langage de ce pays; mais il y a quelque raison de croire que par traditions *bretonnes* on doit entendre ces récits affublés de vêtemens historiques, ou purement imaginaires, qui ont été publiés par Nennius, le Pseudo-Gildas, Geoffroi de Monmouth, Caradoc de Llancarvan, et maint autre écrivain prétendant suivre les originaux bretons ou armoricains[2].

[1] Voyez, sur ce sujet, Tyrwhitt, *Introductory Discourse* (*Canterbury Tales of Chaucer*. Oxford, at the Clarendon press. MDCCXCVIII, in-4°, t. I, p. 99, n° 24); Ritson, note à *Emare*, vers 1030; Price, note à Warton, *History of English Poetry*. London, printed for Thomas Tegg, in-8°, t. I, p. lxxiv et suivantes; et M. l'abbé de La Rue, *Archæologia*, t. XIII, p. 36 et suivantes.

(*Note de M. Madden.*)

[2] Dans le texte du Lai, les Bretons mentionnés au vers 21 sont les sujets d'Arthur, et par conséquent natifs de la Bretagne. Dans le récit de Gaimar, vers 73, on parle également de la *Bretaigne*, comme renfermant Colchester et Hoiland. Dans le Lai, vers 200 (copié par Gaimar, vers 61), il est dit qu'Alsi étoit *Bret par lignage*, pour le distinguer d'Ekenbright, qui étoit d'origine danoise; et, au vers 313, lorsque les conseillers d'Alsi lui donnent l'avis de renvoyer Argentille, ils disent:

Fetes là loignz enmener
En *Bretaigne delà la mer*
Et à vos parenz comander.

La Bretagne est ici évidemment distinguée de l'Angleterre; mais ce nom peut encore se rapporter au pays de Galles. Dans les vers:

Li auncien par remembrance,
Etc.

nous pouvons entendre les Bretons armoricains, ou les Bretons du pays de

« Si maintenant nous revenons à Gaimar, et si nous comparons son récit de l'histoire d'Havelok avec le Lai françois dans sa forme particulière, il y aura une petite difficulté à reconnoître que le premier a été certainement abrégé du dernier et souvent dans les mêmes termes, mais avec l'insertion de quelques détails qui ne se trouvent point dans l'original. Quoi qu'il en soit, Gaimar cite Gildas comme son autorité pour son récit :

Si ço est veir ke GILDE *dist,*
En la geste trova escrit
Ke dous reis, etc.

(Vers 41.)

Si, par le Gildas dont il est ici fait mention, nous devons

Galles, comme on le verra en comparant ce passage avec les deux suivants tirés des poésies de Marie de France :

Del aventure de ces treis,
Li auncien Bretun curteis
Firent le lai pur remembrer
Que hum n'el deust pas oblier.

(*Lai d'Elidue*, vers 1171 ; *Poésies de Marie de France*, t. 1, p. 484.)

De lur amur é de lur bien
Firent un lai *li Auncien*.

(*Lai de Milun*, vers 523 ; *Poésies de Marie de France*, t. 1, p. 366.)

Nous pouvons citer aussi les vers du Lai d'Havelok, qui ont tant de rapport avec le style de Marie :

Cuaran l'appelloient tuit ;
Car ceo tenoient *li Breton*
En lur language *quistron*.

(Vers 258.)

Nous avons en vain examiné les dictionnaires celtiques (et, dans notre recherche, nous avons été obligeamment aidés par M. Douce), pour établir l'étymologie que nous offrons ici. Les seuls mots donnés par Lhuyd (*Archæologia Britannica*, vol. 1, Glossography ; Oxford, printed at the THEATER for the Author, MDCCVII, in-folio), pour exprimer *marmiton*, sont *Guds kegin* (c'est-à-dire, enfant de cuisinier), *guds karr, koeg-uesyn*. Le lecteur peut lui-même juger à quel degré ils s'approchent de *Cuaran* ou *Cuherant*.

(*Note de M. Madden.*)

entendre l'auteur des Épîtres et des Lamentations, qui vivoit à l'époque à laquelle renvoie l'histoire d'Havelok, nous devons croire qu'il y a existé de lui quelqu'autre ouvrage qui maintenant est perdu, et de fait, quelque ouvrage semblable lui est souvent attribué. Mais il est très-probable que les annales qui portent son nom ne sont rien autre chose que l'histoire de Nennius, qui est fréquemment attribuée à Gildas dans les manuscrits et dans laquelle il n'existe aucune trace de l'histoire d'Havelok, pas plus que dans la version métrique de Geoffroi de Monmouth, attribuée à Gildas dans le manuscrit de la Bibliothèque Cottonienne, Julius, D. xi. Dans la confusion qui existe à l'égard des écrivains de ce nom, dont les bibliographes ont compté jusqu'à *sept*, et qui ont été justement tournés en ridicule par Ritson [1], on ne peut puiser avec certitude aucun argument, et la difficulté doit être laissée comme nous la trouvons. L'original de Gaimar est cité dans un autre passage, où il est dit qu'après la défaite d'Edulf [Hodulf], en Danemark, par Havelok, celui-ci

Grant feste tint è grant baldoire,
Si cum nus dit la verai estoire.

(Vers 757.)

Cette fête n'est pas mentionnée dans le Lai françois; mais les détails en sont racontés tout au long dans la version angloise, ce qui sembleroit prouver l'existence de quelque autorité encore plus ancienne, laquelle auroit été commune à Gaimar et à l'auteur du texte anglois. L'autorité de la tradition est encore invoquée au vers 95 du récit de Gaimar : *Si com dit l'antine gent*, et contribue à établir que cette histoire étoit anciennement reçue et largement populaire. Les additions qu'on lit dans la version de Gai-

[1] Life of King Arthur, p. 65, n.

mar, et qui ne se trouvent pas dans le Lai françois, sont principalement la mention que Gunter (le père d'Havelok) étoit marié avec Alvive, sœur du roi Gaifer [1], (incident emprunté par l'interpoleur de Robert de Brunne, comme il paroîtra subséquemment), et que Hodulf étoit frère d'Aschis [2], qui fut tué en combattant contre Mordred, à côté d'Arthur. Cet Aschis est le même que l'*Achilles* de Geoffroi de Monmouth et que l'Aschis de Wace, qu'on dit avoir obtenu la couronne de Danemark lors de la visite du royaume par Arthur, à qui il fit hommage; mais dans le Lai et dans le récit de Gaimar, il est bien établi que Gunter avoit été roi à cette époque et traîtreusement assassiné par Hodulf, à qui Arthur donne le trône. Il est maintenant impossible de s'assurer si ces additions sont consignées dans le *bon Livre de Oxeford*, l'*Estorie de Wincestre*, le *Livere engleis de Wassingburc* [3], ou dans quelque autre des autorités citées par Gaimar; et comme le témoignage de maître *Nicole de Trailli*, auquel tous les sceptiques sont renvoyés par le chroniqueur, est malheureusement perdu, nous sommes forcés d'attendre jusqu'à ce que quelque découverte future nous éclaire.

« Mais on peut objecter, et cela avec quelque raison, que l'histoire entière d'Havelok et d'Argentille a peut-être été greffée sur la chronique de Gaimar, et qu'elle est par conséquent une interpolation faite par une main plus moderne. En réponse à cela, il faut en vérité avouer que la brusque introduction de cette histoire, et son manque de liaison, soit avec ce qui précède, soit avec ce qui suit, sont des circonstances qui nous engageroient à céder sur ce point, n'étoient les fréquents renvois à Havelok (lequel

[1] Vers 403. — [2] Vers 524.

[3] Wassingburgh, dans le comté de Lincoln.

se trouve subséquemment dans la chronique), qui semblent indiquer de la part de l'écrivain un témoignage pour quelque récit précédent fait par lui. Ainsi, après sa relation des combats entre les Bretons et les Saxons, sous le commandement de Cerciz [Cerdic] et de son fils Chenriz [Kynric], il en vient à nous raconter que

En Norfolc erent les Daneis
Del tens ke HAVELOC fu reis[1],
Si defendeient cel païs
E cel ki fu al reis EDELSIS[2],
Etc.

(Mss. du Roi au *British Museum*, nº 13. A. XXI, folio 117, rº, col. II.)

Dans un autre passage, Gaimar rapporte l'arrivée des Danois, et leurs prétentions sur l'Angleterre, au temps de Bertriz [Bertric[3]], roi de Wessex; et leur invasion est la même que celle qui est décrite dans la Chronique Saxonne sous l'année 787 :

En Bretaigne voldrent venir,
As Engleis la voldrent tolir;
Car entr'els eurent esgardé
E dit ke ço est lur herité,
Et mulz homes de lur linage
Urent le règne en héritage.
Ainçeis ke Engleis i entrast,
Ne home de Sessoigne i habitast
Li reis danes tint le regnez
Ki de Denemarch fu nez;
Si fist AILBRITH[4] *è* HAVELOK,

[1] Constantine, sous le règne duquel Havelok est d'abord placé, est supposé avoir succédé à Arthur, l'an de Jésus-Christ 542, et avoir resté sur le trône pendant trois ans, tandis que le règne de Kynric est fixé aux années 534-560 de l'ère chrétienne, suivant la Chronique Saxonne.

(*Note de M. Madden.*)

[2] Le manuscrit du Herald's College porte *Alsis.*

[3] Années de Jésus-Christ 784-800, selon la Chronique Saxonne.

[4] Le manuscrit de Herald's College porte *Edbright.*

Et plus en nomèrent ou oc,
Purquai il distrent pur verité
Bretaigne ert lur dreit herité[1].

(Folio 124, r°, col. 1.)

Et de nouveau, dans la dernière année du règne d'Ethered[2], à la bataille d'Esenesdone, ou Ashdown dans le Wiltshire, il est dit que l'armée danoise se divisa. Une moitié étoit commandée par les rois Basing et Halfdene:

En l'altre eschele contes out
Sydroc le veil, ki ferir sout,
E od lui le jouene Sydroc,
Ki fu parent le rei Heveloc[3].

(Fol. 129, v°, col. 1.)

[1] On trouve de semblables prétentions de la part des Danois à une ancienne souveraineté en Angleterre, dans leurs historiens et leurs sagas. Saxo-Grammaticus, qui mourut en 1204, vouloit placer des rois danois en Angleterre avant l'ère chrétienne, et même Snorro, écrivain d'égale antiquité, et auquel on doit davantage se fier, nomme Ivar Vidfadme et Haralld Hyldtand comme rois de Northumbrie, à la fin du VI[e] siècle et au commencement du VII[e]. Voyez *Ynglinga Saga,* cap. XLV (Heimskringla edr Noregs Konunga-Sögor, af Snorra Sturlusyni. tome I, ed. Gerhardo Schœning. Hauniæ, typis Augusti Friderici Steinii, MDCCLXXVII, in-f°, p. 54); Hervarar Saga, pa Gammal Gotska med Olai Vereli uttolkning och notis. *Upsaliæ,* excudit Henricus Curio, anno 1672, in-folio, cap. XX, p. 179; et Sharon Turner, *History of the English Saxons,* 4[th] édition, t. I, p. 450. Nous trouverons que la même prétention, à l'égard d'Havelok, est attribuée par quelques uns des historiens anglois au roi danois qui amena Colbrand, sous le règne d'Athelstan, ainsi qu'à Canut, comme descendant en ligne directe du même héros. Il faut aussi remarquer, qu'à une époque qui suit celle à laquelle renvoie *la Chronique Saxonne,* le district d'Est-Anglie, comprenant Norfolk et Suffolk, est toujours indiqué comme la province danoise, et fut cédé à Guthrum par le roi Alfred en l'an 878, ce qui apparemment étoit fondé sur quelque tradition de leur ancienne souveraineté. Il continua en fait, avec une partie du Lincolnshire et la Northumbrie, à être la résidence des colons danois, jusqu'à leur expulsion finale.

(*Note de M. Madden.*)

[2] En 871, selon la Chronique Saxonne.

[3] La Chronique Saxonne, sous l'année 871, fait mention des deux comtes

Avec ces nombreuses allusions à la tradition, il seroit téméraire de rejeter l'abrégé inséré dans l'ouvrage de Gaimar, comme n'étant pas de lui; et si l'on découvre jamais une copie complète de ce dernier on verra probablement que la transition du règne de Constantine à l'arrivée de Cerdic n'est si subite que parce que quelque portion de l'ouvrage est perdue.

« Depuis Gaimar, il s'écoule un long espace de temps avant que nous retrouvions quelque trace de l'histoire d'Havelok. La plus grande partie de nos anciens historiens semble l'avoir négligée, soit parce qu'ils la regardoient comme indigne de confiance, soit, et cela est plus probable, parce qu'ils n'étoient pas familiarisés avec les traditions particulières à cette étendue de pays autrefois soumise aux Danois. C'est dans la chronique françoise de Pierre de Langtoft (ainsi nommé de Langtoft dans le comté d'York), que nous retrouvons d'abord cette histoire. Quant à cet écrivain, dont la chronique est un abrégé de celle de Geoffroi de Monmouth, continuée jusqu'à la mort d'Edward I, en 1307, nous ne savons rien de lui, sinon qu'il étoit chanoine du prieuré de Saint-Augustin de Bridlington dans l'Yorkshire, et qu'il mourut probablement peu de temps après l'achèvement de son ouvrage. Les vers où il est fait allusion à Havelok se trouvent au règne d'Alfred :

> Taunt cum vers le north Alfred est alez,
> Gounter' le pere Havelok, de Danays ray clamez,
> Of grant chivalerye est Engleterre entrez,
> Destrut ad les viles, et arses les cytez.
> Les Norays s'atyrent, le ray les ad maundez,
> Of le ray Gounter' en chaump sont encountrez.

Sidroc en même temps que des rois *Bagsäc* et Healfdene, mais elle ne dit rien d'Havelok. Selon la même autorité, ces deux comtes furent tués à Ashdown.

(*Note de M. Madden.*)

Les clers Saint Chuthbert sun cors unt levez
Hors del sepulture, où fust entoumbez.
.Vij. anz par my la terre le cor saint fu portez,
Dunt le rays Alfrede fu sovent confortez.
Kant Alfred et Gounter' ensemble ount guerrez,
Gounter' par aide de Deu chaunge voluntez,
Le rays Alfred, pur veirs, de founte li ad levez,
Trent des melz vayllaunz of ly sunt baptisez,
Retournent cristyens ke vindrent renaez.

(Ms. de la Bibliothèque Cottonienne, Julius A. v. folio 60[1].)

C'est, à ce que nous croyons, la plus ancienne tentative faite après Gaimar, pour greffer la tradition sur la page de l'histoire et pour nous présenter sous la forme d'un personnage bien authentique un caractère qui paroît avoir été originairement tout-à-fait fictif. La seule trace de l'histoire d'Havelok conservée dans ce récit, est le nom de *Gounter*, qui paroît avoir été pris du Gunter du Lai françois, vers 25, et de la version de Gaimar, vers 403; mais au lieu de le voir rangé comme auparavant, sous l'époque d'Arthur, et figurant parmi les héros du cycle fabuleux des Anglo-Danois, nous nous trouvons nous-mêmes transportés tout à coup sur le territoire saxon, et le père d'Havelok, identifié avec le conquérant septentrional qui entra en Angleterre avec les enfans de Lodbrog, en l'an 2871, qui, sous les noms divers de Godrum, Gudrum, Guthrum, Gurmound[2], etc., fut défait,

[1] C'est une bonne copie sur vélin, et contemporaine de l'auteur. Les autres manuscrits que nous avons consultés et qui contiennent le même passage, sont les Mss. du Roi, au British Museum, nos 20. A. II., 20 A. XI., et le Ms. de la Bibliothèque Harléienne, no 114.

(*Note de M. Madden.*)

[2] *Rex* Godroun, *quem nos* Gurmound *vocamus* [*Ingulphi croylandensis Historia* (*Rerum Anglicarum Scriptorum Veterum tom. I*, ed. Joh. Fell. Oxoniæ, è Theatro Sheldoniano, M.DC.LXXXIV, in-fol., p. 26.)] Gudrun *quem nostri* Gurmundum *vocant* (Guillaume de Malmesbury. *Rerum Anglicarum Scriptores post Bedam præcipui*, etc., edente Henrico Savile. Francofurti, typis Wechelianis, MDCI,

selon le rapport de tous les historiens, par Alfred, à Æthandune [Heddington, dans le Wiltshire], l'an de Jésus-Christ 878, et qui reçut le baptême quelque temps après. Dans la traduction du passage ci-dessus, par Robert de Brunne, peu d'années après sa composition (la traduction

in-fol., p. 43.) Il y a quelque raison de croire que ce Guthrum est le même que le *Gormo Enski*, ou *Anglicus* des chroniqueurs danois, qu'ils disent avoir été baptisé en Angleterre. (*Scriptores Rerum Danicarum Medii Ævi*, edente Jacobo Langebek, Hafniæ, in-folio, tome I, 1772, p. 158). M. Sharon Turner penche aussi vers la même opinion. Ce Guthrum est probablement le même (quoiqu'on en ait fait un autre personnage) que *Gorm hin Gamle* (l'ancien) qui, selon l'histoire, épousa Thyra Denmarkebot, fille du roi Ethelred, et dont descendirent successivement Harald, Sweyne et Cnute. Voyez le recueil de Langebek, t. I, pages 11, 16, 19, 22, 29, 37 et 66; *Chronica Erici*, p. 158; *Svenonis Aggonis filii compendiosa Regum Daniæ Historia*, p. 48 et 50; *Chronicon Petri Olai*, p. 115; *Chronicon Thomæ Gheysmer*, t. II du Recueil de Langebek, p. 345. Il faut aussi remarquer que Guthrum est appelé *Gormo* par Verstgan. La date de sa mort est très incertaine; la Chronique Saxonne la place en 890; Ethelweard, Florence de Worcester (édit. de Francfort, M. DCI, in-folio, p. 595, ligne 10), et les chroniques de Mailros (recueil de Th. Gale, t. I, p. 145) en 891; la chronique de Cornélius Hamsfort en 881, celles d'Eric en 950, et P. Olaus en 936 (al. 926). Les annales angloises sont celles qui méritent le plus de confiance. En supposant qu'il y ait identité entre Gunter et Gormo, Havelok correspondroit avec Harald-Blatan (à la dent bleue) son fils et son successeur; mais l'histoire entière est enveloppée de tant de fables et d'obscurité, qu'il ne vaut pas la peine de chercher sérieusement à la ramener à la date de l'histoire réelle. Il est à peine intéressant de faire connoître en outre que, dans une liste des rois danois, dressée vers le milieu du XIIIe siècle, Gorm est surnommé *Loke*, et dans la chronique de Sveno *Loghæ*, ce qui, selon Langebek, signifie *Desides, ignavus*. Nous apprenons de John Weever, (*Ancient Funerall Monuments within the united Monarchie of Great Britaine, Ireland and the islands adiacent*, etc. London, printed by Thomas Harper, 1631, in-folio, p. 741) 1° qu'il existoit à Hadley, dans Suffolk, une tradition portant que Guthrum y avoit été enterré; 2° qu'on y voyoit encore un monument qui paroissoit être le sien, de la même manière que la tradition commune à Grimsby veut que le tombeau de sir Thomas Haslerton soit celui de Grime, le fondateur supposé de cette ville. Après le récit de la bataille d'Æthandune, Weever ajoute, p. 749 : « J'ai aussi cette ba-

ayant été achevée en 1338), nous lisons ce qui suit, p. 25, édition de Hearne ;

De Guntero patre Hauelok, sicut dicit Petrus.

Zit another Danes kyng in the North gan aryue.
Alfrid it herd, thider gan he dryue.
Hauelok[1] fader he was, *Gunter* was his name.
He brent citees et tunes, ouer alle did he schame.
Saynt Cutbertes clerkes tho Danes thei dred.
The toke the holy bones, about thei tham led.
Seuen zere thorgh the land wer thei born aboute,
It comforted the kyng mykele, whan he was in doute.
¶ Whan Alfrid et Gunter had werred long in ille,
Thorgh the grace of God, Gunter turned his wille.
Cristend wild he be, the kyng of fonte him lifte,
Et thritty of his knyghtes turnes, thorgh Godes gift.
Tho that first were foos, and com of paien lay,
Of Cristen men haf los, et so thei wend away.

Voilà tout ce qu'on voit dans l'original; mais immédiate-

taille et le baptême de Gutron et de ses seigneurs, dans un ancien manuscrit sans nom d'auteur, lequel est sous ma garde. Ils sont contés de cette manière :

Than *Gunter* that fader was of *Hauelok*,
Kynge of Denmarke, was than of mykle myght,
Arevyd so than in Ingylond wythe hys floke
Of Danes, fell, cruyll, mighty and wyght;
With whom the kyng full strongly than dydd fyght
And hem venquyste [1], etc.

Ces mêmes vers sont cités par Gervase Holles dans son ouvrage sur Grimsby (Ms. de la Bibliothèque Harléienne, nº 6829), et attribués à Robert de Gloucester; cependant on ne les trouve pas dans l'édition de Hearne, ni dans aucun manuscrit de l'ouvrage du premier, ainsi qu'il résulte de la collation que le docteur Waterland a faite des manuscrits avec un exemplaire imprimé, qu'on conserve dans la bibliothèque Bodléienne. Le rhythme est trop différent de celui de Robert de Gloucester; mais en comparant ces vers avec le texte françois de Pierre de Langtoft, il est parfaitement clair qu'ils sont purement une traduction de ses paroles; et de là, il y a motif à conclure qu'il existoit une version autre que celle de Robert de Brunne, dans la traduction de laquelle le passage est rendu différemment dans les deux copies manuscrites qui en existent.

[1] On lit partout *Hanelok*, dans l'édition de Hearne, mais sans doute contre la foi des manuscrits.

ment après les vers ci-dessus, vient en langage de Robert de Brunne, comme le remarque Hearne dans sa préface, page lxvij, le passage suivant qui est curieux et d'une grande importance pour nos recherches :

De Hauelok. Bot I haf grete ferly, that I fynd no man,
That has writen in story, how Hauelok this lond wan.
Noither *Gildas*, no Bede, no Henry of Huntynton,
No William of Malmesbiri, ne Pers of Bridlynton,
Writes not in ther bokes of no kyng Athelwold,
Ne Goldeburgh his douhtere, ne Hauelok not of told,
Whilk tyme the were kynges, long or now late,
Thei mak no menyng whan, no in what date.
Bot that thise *lowed men vpon Inglish tellis*,
Right story can me not ken the certeynte what spellis.
Men sais in Lyncoln castelle ligges zit a stone,
That Hauelok kast wele forbi euerilkone
Et zit the chapelle stands, ther he wedded his wife,
Goldeburgh the kynges douhter, *That saw is zit rife*.
Et of Gryme a fisshere, *men redes zit in ryme*,
That he bigged Grymesby *Gryme* that ilke tyme.
Of alle stories of honoure, that I haf thorgh souht,
I fynd that no compiloure of him tellis ouht.
Sen y fynd non redy, that tellis of Hauelok kynde,
Turne we to that story, that we writen fynde.

Il ne peut pas exister le moindre doute que la *ryme* ici mentionnée *that lowed men vpon Inglish tellis*, ne se rapporte exactement au roman anglois, publié aujourd'hui pour la première fois. Conséquemment il doit avoir été composé à une époque antérieure à celle où écrivoit Robert de Brunne (la preuve en étant rendue entièrement inutile par l'âge du manuscrit lui-même), dans le temps duquel les traditions concernant Havelok s'étoient si fortement conservées à Lincoln, que les diverses localités auxquelles l'histoire a attaché un nom y sont déterminées, et que de semblables traditions liées avec la légende existent aussi, comme nous le trouverons dans la suite, à Grimsby. Les doutes exprimés par le chroniqueur, sur leur

authenticité ou sur l'autorité de la *ryme*, sont curieux, mais n'ont de valeur que pour prouver qu'il ignoroit l'existence du Lai françois, composé sur ce sujet, et sa réception dans le poème historique de Gaimar.

« Mais en consultant le manuscrit Lambeth, qui contient l'ouvrage de Robert de Brunne, pour vérifier comment ce passage a été imprimé par Hearne d'après le manuscrit d'Inner Temple, nous n'avons pas été médiocrement surpris de constater un fait qu'on a négligé jusqu'à présent et qu'on a certainement ignoré, savoir, que le manuscrit Lambeth (qui est in-folio, sur papier, postérieur de près d'un siècle au manuscrit d'Inner Temple, et imparfait comme celui-ci du commencement et de la fin), ne s'accorde point avec l'édition, mais a été évidemment revisé par une main plus moderne, qui a abrégé les prologues, omis quelques passages et qui en a intercalé d'autres. La plus forte preuve de ceci existe dans le passage suivant, dans lequel le manuscrit Lambeth omet entièrement les vers de Robert de Brunne, et leur substitue un abrégé de l'histoire elle-même, copié apparemment sur la chronique françoise de Gaimar. Cette interpolation est si curieuse et tellement liée à nos recherches, qu'on nous pardonnera aisément de la rapporter ici :

¶ Forth wente Gounter et his folk, al in to Denmark,
Sone fel ther hym vpon, a werre styth et stark,
Thurgh a Breton kyng, th^t out of Ingeland cam,
Et asked the tribut of Denmark, th^t Arthur whylom nam.
They wythseide hit schortly, et non wolde they zelde,
But rather they wolde dereyne hit, wyth bataill y the felde.
Both partis on a day, to felde come they stronge,
Desconfit were the Danes, Gounter his deth gan fonge.
When he was ded they schepe bryng, al his blod to schame,
But Gatferes doughter the kyng, *Elcyne* was hure name,
Was kyng Gounteres wyf, and had a child hem bytwene,
Wyth wham scheo scapede vnethe, al to the se with tene.

De Hauelok.

The child hym highte HAUELOK, th^t was his moder dere,
Scheo mette with Grym atte hauene, a wel god marinere,
He hure knewe et highte hure wel, to helpe hure with his might,
To bryng hure saf out of the lond, wythinne th^t ilke night.
When they come in myd se, a gret meschef gan falle,
They metten wyth a gret ship, lade wyth outlawes alle.
Anon they fullen hem apon, and dede hem mikel peyne,
So th^t wyth strengthe of their assaut, ded was quene Eleyne.
But zyt ascapede from hem Grym, wyth Hauelok and other fyue,
Et atte the hauene of Grymesby, ther they gon aryue.
Ther was brought forth child Hauelok, wyth Grym and his fere,
Right als hit hadde be ther own, for other wyste men nere.
Til he was mykel et mighti, and man of mykel cost,
Th^t for his grete sustinaunce, nedly serue he most.
He tok leue of Grym et Seburc, as of his sire et dame,
And askede ther blessinge curteysly, ther was he nought to blame.
Thenne drow he forth northward, to kynges court Edelsie,
Th^t held fro Humber to Rotland, the kyngdom of Lyndesye.
Thys Edelsy of Breton kynde, had Orewayn his sister bright
Maried to a noble kyng, of Norfolk Egelbright.
Holly for his kyngdam, he held in his hand,
Al the lond fro Colchestre, right in til Holand.
Thys Egelbrith th^t was a Dane, and Orewayn the quene,
Hadden gete on Argill, a doughter hem bytwene.
Sone than deyde Egelbright, et his wyf Orewayn,
Et therfore was kyng Edelsye, bothe joyful et fayn.
Anon their doughter et here eyr, his nece dame Argill,
Et al the kyngdam he tok in hande, al at his owene will.
Ther serued Hauelok as quistron, et was y-cald Coraunt,
He was ful mykel et hardy, et strong as a geaunt.
He was bold curteys et fre, et fair et god of manere,
So th^t alle folke hym louede, th^t auewest hym were.
But for couetise of desheraison, of damysele Argill,
Et for a chere th^t the kyng sey, scheo made Coraunt till,
He dide hem arraye ful symplely, et wedde togydere bothe.
For he ne rewarded desparagyng, were mani on ful wrothe.
A while they dwelt after in court, in ful pore degre,
The schame et sorewe th^t Argill hadde, hit was a deol to se.
Then seyde scheo til hure maister, of whenne sire be ze?
Haue ze no kyn ne frendes at hom, in zoure contre?
Leuer were me lyue in pore lyf, wythoute schame et tene,
Than in schame et sorewe, lede the astat of quene.
Thenne went they forth to Grymesby, al by his wyues red,
Et founde th^t Grym et his wyf, weren bothe ded.

But he fond ther on Aunger, Grymes cosyn hende,
To wham th^t Grym et his wyf, had teld word et ende.
How th^t hum stod wyth Hauelok, in alle manere degre,
Et they hit hym telde et conseilled, to drawe til his contre.
T'asaye what grace he mighte fynde, among his frendes there,
Et they wolde ordeyne for their schipynge, and al th^t hem nede were.
When Aunger hadde y-schiped hem, they seilled forth ful swythe,
Ful-hut in til Denemark, wyth weder fair et lithe.
Ther fond he on sire Sykar, a man of gret pousté,
Th^t hey styward somtyme was, of al his fader fe.
Ful fayn was he of his comyng, et god help hym behight,
To recouere his heritage, of Edulf kyng and knyght.
Sone asembled they gret folk, of his sibmen et frendes,
Kyng Edulf gadered his power, et ageyn them wendes.
Desconfyt was ther kyng Edulf, et al his grete bataille,
Et so conquered Hauelok, his heritage saunz faille.
Sone after he schep him gret power, in toward Ingelond,
His wyues heritage to wynne, ne wolde he nought wonde.
Th^t herde the kyng of Lyndeseye, he was come on th^t cost,
Et schop to fighte wyth hym sone, et gadered hym gret host.
But atte day of bataill, Edelsy was desconfit,
Et after by tretys gaf Argentille, hure heritage al quit.
Et for scheo was next of his blod, Hauelokes wyf so fayr,
He gaf hure Lyndesey after his day, et made hure his eyr.
Et atte last so byfel, th^t vnder Hauelokes schelde,
At Northfolk et Lyndeseye, holy of hym they held.

(Ms. Lamb, 131, fol. 77.)

Les premières mentions d'Havelok, auxquelles nous renverrons, devroient, pour l'exactitude chronologique, avoir précédé, avec une autre qui suit, notre citation de Robert de Brunne; elles se trouvent dans une chronique en prose françoise, compilée en l'an 1310 par **meistre Rauf de Boun**, à la requête de Henry de Lacy, comte de Lincoln, et intitulée : *Cy commence le* Bruit d'Engleterre, *que vous dirra de Roy en autre, payne et chrestien, iekis roy Edward de Carnaruan, que ore est, solome la ordinaunce meistre Rauf de Boun, que, à la requeste mons^r. Henry de Lacy, count de Nichole, ceste chose ad nouelment abreggé hors du* Grant Bruit, *en lan du reigne nostre seignur*

le roy Edward de Carnaruan le tiers en entraunt, etc. Cette chronique est encore appelée à la fin, **le Petit Bruit**, et est écrite sur papier par une main du xvie siècle. Elle se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque Harléienne, n° 902. Quoiqu'il y soit dit qu'elle est tirée du **Grand Bruit**, mot par lequel on entend généralement l'ouvrage de Geoffroi de Monmouth ou de son traducteur Wace, elle a à peine quelque rapport avec l'un ou l'autre. Ce n'est qu'un recueil d'histoires tirées principalement de sources apocryphes et accolées ensemble d'une manière si confuse, avec tant d'ignorance et si peu d'égards à la chronologie, que notre bonne foi échoueroit à les mettre d'accord avec toute autre chronique. Le chroniqueur commence, selon l'usage, à Brutus, l'an 2000 avant Jésus-Christ; ensuite, après nous avoir fait passer à travers les règnes suivans jusqu'au temps de Cassibelin, qui combattit avec Jules-César, il nous informe qu'après la mort de Cassibelin, arriva de Danemarck Gurmound, qui réclamoit le trône, comme étant le fils de la fille aînée de Belin, mariée à Thorand, roi de Danemark. Il occupe le royaume cinquante-sept ans, et est enfin tué à *Hunteton,* appelé ensuite, à cause de lui, *Gurmoundcestre.* Il a pour successeur son fils Frédérick, qui haïssoit les Anglois et remplit sa cour de nobles Danois, et qui fut enfin chassé du pays après l'avoir possédé pendant un court espace de soixante-onze ans (?). Alors, ce misérable faiseur d'histoire ajoute : « *Et si entendrez-vous que par cel primer* « *venue de avant-dit roy Gormound, et puis par cele hontoux* « *exile de son fitz Frederick, si fu le rancour de Daneis vers* « *nous en pendaunt, et le règne par cel primer accion vers* « *nous enchalangount plus de sept .C. ans après,* iekis à la « venue Haveloke, fitz le roy Birkenbayne de Dannemarche, « que le règne par mariagc entra de sa femme. » — F. 2, v°.

« Après une variété d'histoires aussi croyables, nous venons à Adelstan II [1], fils d'Edward [l'Ancien], qui correspond au roi véritable de ce nom, en l'an de l'ère chrétienne 925-941. Il a pour successeur son fils [son frère] Edmond, qui règne quatre ans [ans de Jésus-Christ 941-946], et qui, dit le chroniqueur, est empoisonné à Cantorbéry. Après lui, nous avons ADELWOLD. Son identité avec l'Athelwold du roman anglois ne laissera nullement douter que la source dont l'écrivain a tiré une grande partie de ses matériaux ne soit dans le passage suivant :

« Après ceo vient Adelwold son fitz que reigna .XVI. et « demie. Si engendroit .ij. feiz et .iij. filis, dount trestoutz « murrirent frechement fors que sa pune [2] file, le out à « nom *Goldburgh* [3], *del age* de .VI. aunz [4] kaunt son père « Adelwold morust. Cely roy Adelwold, quant il doit mo- « rir, comaunda sa file à garder à un count de Cornwayle [5], « al houre kaunt il quidouie (sic) hontousement avoir de- « paragé, quant fit *Haveloke,* fitz le roy Byrkenbayne de

[1] Le chroniqueur dit de ce roi, au folio 6, que : « *il feu le plus beau bachelier* « *que unques reigna en Engleterre*, ceo dit le Bruit, *par quoy ly lays ly apel-* « *lerunt* king Adelstane with gilden kroket, *pour ce qu'il feu si beaus.* » Nous avons ici l'indication d'un autre de ces curieux poèmes historiques dont on ne peut jamais trop déplorer la perte. Le terme *Kroket* (dérivé par Skinner du françois *crochet,* uncinulus) fait remonter l'époque de la composition du poème jusqu'à la mode à laquelle il est fait allusion, et qui consistoit à porter ces larges volutes de cheveux ainsi appelées. Elle vint seulement à la fin du règne d'Henry III, et se continua sous le règne d'Edward I et sous une partie de celui de son successeur. (*Note de M. Madden.*)

[2] Probablement *puisnée*.

[3] *Goldusbourgh.* — H. de Knyghton.

[4] .VI. *annorum et dimidii.* — H. de Knyghton.

[5] *Cuidam Godrico, duci Cornubie, qui maritavit eam cuidam Hauelec, filio Birkelani regis Dacie, apud Lincolniam, qui postea regnavit tam in Anglia quam in Dacia simul, in Dacia jure hereditario, et Anglia, jure hereditatis uxoris sue.* — H. de Knyghton.

« Denmarche, esposer le, encountre sa volunté, que primis fuit roi d'Engleterre et de Denmarch tout à un foitz, « par quele aliaunce leis Daneis queillerunt graindre mes-« trie en Engleterre, et long-temps puise le tindrunt[1], *si* « *cum vous nouncie l'estorie de Grimesby*, come *Grime* « primes nurist Haveloke en Engleterre, depuis cel houre « q'il feut chasé de Denmarche, etc., deqis al houre q'il « vint au chastelle de Nichole, que cely avaunt-dit traitre « *Goudriche* out en garde, en quel chastel il avaunt-dit « Haveloke espousa l'avaunt-dite Goldeburgh, que fuit « heir d'Engleterre. Et par cel reson tynt cely Haveloke « la terre de Denmarche auxi come son héritage, et En-« gleterre auxi par mariage de sa femme; et si entendrez-« vous que par la reson que ly avaunt-dit Gryme ariva « primez, kaunt il amena l'enfaunt Haveloke hors de Den-« marche, par meyme reson reseut cele vile son nom de « Grime, quel noun ly tint unquore Grimisby.

« Après ceo, règna meyme cely Haveloke, que mult fuit « prodhomme et droiturelle, et bien demenoit son people « en reson et ley. Cel roy Haveloke reigna .xli. aunz[2], si « engendroit .ix. fitz et .vij. filis[3], dount trestoutz murre-« rount ainz que furunt d'age, fors soulement .iiij. de ses « feitz, dont l'un out à noun Gurmound, cely que en-« tendy avoir son heir en Engleterre; le secound out à « nount Knout, quen fitz feffoit son père en le règne de « Denmarche, quant il estoit del age de .xviij. anz, et ly « mesme se tynt à la coroune d'Engleterre, quel terre il « entendy al oeps son ainez fitz Gurmound avoir gardé;

[1] *Inde Dani sumpserunt nimiam audaciam in Anglia, et suppeditaverunt Anglos longo tempore.* — H. de Knyghton.

[2] .XXXI. *annis, et rexit populum suum cum ingenti honore.* — H. de Knyghton.

[3] .XV. *Filios et filias.* — H. de Knyghton.

« mès il debusa son col auxi comme il feu mounté un « cheval testous que poindre volleyt [1], en l'an de son règne « .xxiij. entrant. Le tiers fitz out à noun Godard, que son « père feffoit de la seneschacie d'Engleterre [2], que n'avout « (sic) tante come ore fait ly quart, et le puisnez fitz de « toutz out à noun Thorand [3], que espousa la countesse de « Hertouwe en Norwey [4]. Et par la reson que cely Thorand « feut enherité en la terre de Norwey, ly et ses successours « sont enheritez iecis en sa place tout dis, puis y avoit affi- « nité de alliaunce entre ceulx de Denmarche et ceulx de « Norwey [5], à checun venue que unkes firent en ceste terre « pur chalenge ou clayme mettre, iekis a taunt que lour « accion feut enseyne destrut par un noble chevallere *Guy* « *de Warwike* [6], etc. Et tout ensy feffoit Haveloke sez quatre

[1] *Ascenso equo indomito, volens magistralia attemptare* — H. de Knyghton.

[2] *In senescaria Dacie et in mercimoniatu Angl*. — H. de Knyghton.

[3] *Thoraldus*. — H. de Knyghton.

[4] *Qui duxit uxorem comitissam de Hertowe*.— H. de Knyghton. *Comitis* a s. m.

[5] *Cujus affinitas in Northwegia perseverat usque ad præsens*. — H. de Knyghton.

[6] Cette suite de l'histoire d'Havelok, la prétention des Danois à être, de son chef, maîtres de l'Angleterre, et la légende de Guy de Warwick, sont curieuses, et nous mettent en état de former un anneau dans la chaîne des traditions Dano-Saxonnes. La légende elle-même se retrouve dans l'ouvrage de Robert de Brunne; dans le *Petit Bruit*, cité plus haut; dans les rimes de Girardus Cornubiensis (que Tanner dit avoir été extraites de Giraldus Cambrensis, cap. XI, *Hist. Reg., West. Sax.*), imprimées par Hearne à la fin des Annal. Dunst., N°. XI, et traduites par Lydgate; dans les chroniques de Henry de Knyghton, de Thomas Rudburn, de Robert Fabyan et de John Hardyng; dans le *Liber de Hida*, Ms. Sloane, n° 717, et dans le *The Antiquities of Warwickshire*, etc., by William Dugdale, London, printed by Thomas Warren, M. D. LVI, in-folio, p. 299, col. 1 et suiv. Dans tous ces auteurs, les rois de Danemark et de Norwège, qui sont dits avoir amené Colbrand, sont nommés *Anelaphus* et *Conelaphus*, mais dans l'ancien roman de *Guy earl of Warwick*, imprimé à Londres, en un volume in 8°, par William Copland, avant 1567. *Coll. Garrick*, K. 9 (lequel, si l'on en croit les conjectures de Warton, *History of English Poetry*, t. I, p. 91,

« fitz : si gist à priorie de *Grescherche* en Loundrez[1]. » — Fol. 6, v°.

« Donc, l'Estorie de Grimesby dont il est parlé plus haut, est la même chose que le roman anglois d'Havelok, et, ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que la to-

a été écrit par Walter d'Exeter, franciscain de Carocus, dans le pays de Cornouailles, environ en l'an 1292), les noms sont corrompus ainsi qu'il suit :

But or Guy went that man him tolde,
That the king was in cares colde,
The king of Denmarke HANELOCKE
And the king of Norway Conelocke,
Both be come into this lande,
With doughty knightes a thousande.

(Sign. Hh., iii, 6.)

et plus bas :

And king Athelstone swore than,
If Colbrand ouercame his man,
He and all his lyuage,
Should doe king *Henelock* homage.

(Sign. Ii, i.)

Dans une chronique angloise (Ms. de la Bibliothèque Harléienne, n° 63), à laquelle nous aurons encore occasion de renvoyer, le roi danois qui amena Colbrand, l'an de l'ère chrétienne 927, est appelé *Gaufride* (le *Guthfrith* de la Chronique Saxonne) : « *And Adelstone lay at Wychestre, and the kyng of Den-* « *marke sent vnto hym an harowde of Armes, to witte wheder he wolde fynde a man* « *to fighte with Colbrande for the righ*[*t*]*e of the kyngdom of Norhumbr'*, that the « Danes had claymed byfore by the title of kyng *Haueloke*, that wedded Goldes- « burghe *the kyngis daughter of Northumbr'*. » — F° 19.

« Quant à ceux qui se sentiroient disposés, d'après les vers ci-dessus du roman de Guy de Warwick, à identifier Havelok avec le roi danois bien connu, Anlaf, sous les règnes d'Athelstan, Edmund et Edred, voici une curieuse coïncidence entre son nom et l'épithète de *Cuaran* donnée à Havelok, qui peut leur paroître importante. « A°. 949, *Her com Anlaf* Cwiran *on Northymbra land.* » (Chronique Saxonne.) Le professeur Ingram change ce nom en Anlaf *Curran*.

(*Note de M. Madden.*)

[1] *Jacet London' apud Sanctum Paulum.* — H. de Knyghton.

Ce *Grescherche* est apparemment le même endroit que le *Gritischurche* mentionné plus bas, comme étant le lieu de la sépulture de saint Edmund.

(*Note de M. Madden.*)

talité du passage qu'on vient de citer, avec une seule variation de sens, a été littéralement traduite par Henry de Knyghton, et insérée dans sa chronique. Quant aux sources d'où sont tirés les renseignements sur les enfants d'Havelok, nous ne pouvons offrir aucune lumière à cet égard, aucune trace n'en existant dans le texte françois ou anglois de cette histoire.

« Vers le même temps où Rauf de Boun composoit sa Chronique, on écrivoit une courte généalogie des rois bretons et saxons, depuis Brutus jusqu'à Edward II, laquelle est conservée dans le même manuscrit du Heralds' College, qui contient le Lai françois. Cette curieuse rubrique s'y trouve en tête : *La lignée des Bretons et des Engleis, queus il furent, et de queus nons, et coment Brut vint premerement en Engleterre, et combien de tens puis, et dont il vint. Brut et Cornelius furent chevalers chacez de la bataille de Troie,* M. CCCC. XVII. *anz devant qe Dieus nasquit, et vindrent en Engleterre, en Cornewaille, et riens ne fut trovée en la terre fors qe géanz, Geomagog, Hastripoldius, Ruscalbündy et plusurs autres géanz.* Dans cette généalogie, aucune mention d'Havelok ne se rencontre sous le règne de Constantine; mais après les noms des rois saxons, Edbright et Edelwin, nous lisons: « ATHELWOLD *avoit une fille* Goldeburgh, *et il règna .vj. anz.* HAVELOC *esposa meisme cele Goldeburgh, et règna .iij. anz.* « ALFRED *le frère le roi Athelwold enchaça Haveloc par* « *Hunere, et il fu le primer roi coroné de l'apostoille, et il* « *règna .xxx. anz.* » — Folio 148, v°. D'après ce document, Athelwold est clairement identifié avec Ethelbald, roi de Wessex, qui régna depuis 855 jusqu'à 860, tandis qu'Havelok est substitué à la place d'Ethelbert et Ethered.

« Peu de temps après la même époque, fut écrite en vers, une *Chronicle of England,* qui a été imprimée par

Ritson[1]. On en connoît deux manuscrits : dans le premier, elle finit à la mort de Piers Gavestone, en 1313 [Manuscrit du Roi, *British Museum*, coté 12, c. XII], et dans l'autre, elle est continuée jusqu'au temps d'Edward III [Manuscrit Auchinleck]. L'époque de la descente d'Havelok en Angleterre y est placée sous le règne du roi Ethelred [978-1016], ce qui coïncide de très près avec l'époque marquée par Rauf de Boun, savoir, l'an de l'ère chrétienne 963-1004.

> *Haueloc* com tho to thes lond,
> With gret host et eke strong,
> And sloh the kyng Achered,
> At Westmustre he was ded,
> Ah he heuede reigned her
> Seuene an tuenti fulle zer.
>
> (Ms. Reg., 12 C. XII.)

Cette date diffère de la plupart de celles que nous avons citées, et paroît fondée sur la notion générale des invasions danoises à cette époque; le chroniqueur adoptant le nom d'Havelok comme étant très répandu, ou le confondant avec celui d'Anlaf, comme nous l'avons déjà remarqué.

« Nous venons ensuite à la chronique bien connue, qui est écrite en prose et appelée le **Brute**, laquelle, en raison de ce qu'elle étoit extrêmement populaire et de ce qu'elle fut dans la suite la base de la chronique de Caxton, qui fut ajoutée à sa fréquente continuation par plusieurs mains, a été enveloppée de quelque peu d'obscurité que l'éditeur a essayé de dissiper à un certain degré par l'examen d'un grand nombre de manuscrits.

« La chronique originale est en françois, et paroît avoir

[1] *Ancient Engleish metrical Romanceës*. London, Bulmer and company, 1802, in-8°, t. II, p. 270.

été composée au commencement du règne d'Edward III, car tous les anciens manuscrits qui en existent sont unanimes pour amener l'histoire jusqu'à la bataille de Gaskmore, en 1332, ou de Halidon-Hill, en 1333. Cette chronique est principalement fondée sur celle de Geoffroi de Monmouth; mais elle puise aussi à d'autres sources, et, dans la dernière partie, elle contient une portion considérable de matière originale. Nous ignorons complétement quel en est le premier auteur, à moins que nous admettions avec M. Francis Douce[1] et le docteur Dibdin[2], l'autorité d'une note anonyme écrite sur un exemplaire de la traduction angloise[3], et conçue ainsi qu'il suit: « *The Memorable Cronicke written by John Douglas, munke of Glastonburye Abbaye;* » mais cette indication est trop vague pour présenter le caractère d'une preuve directe, et ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'elle se rapporte uniquement au scribe du manuscrit. Dans les autres copies de la version angloise[4], nous lisons dans la préface: « *The wiche gestis and Romayns, as it folowith here after, mani dyuers goode men and grete clerkes, and namely men of relygion, as in abbais, priouries of Englande, haue compilede and wretone, that befelle in here tyme, and made therof grete bookes and remembrances to alle men that com after hem, to hire and to se what byfelle afor, and was doone in this lande, and lette calle hem* Cronicles, *and* [*to*] *seye the sothe, in*

[1] *Illustrations of Shakespeare*, etc. London: printed for Longman, etc., MDCCCVII, in-8°, t. I, p. 423.

[2] *Typographical Antiquities; or the history of printing in England, Scotland and Ireland... begun by Jos. Ames, considerably augmented by Will. Herbert; and now greatly enlarged*, etc. London, printed for Will. Miller, by Will. Sauvage, in-4°, t. I, 1810, p. 90.

[3] Manuscrit de la Bibliothèque Harléienne, n° 4690.

[4] Manuscrit de la Bibliothèque Harléienne, n° 24, et manuscrit Digby, n° 185.

« *this lande haue bene with this Brute vnto kyng Edwarde the* « *thirde after the Conquest* CXXXII *kyng[es] whos lyues, actes* « *and dedes bene alle compilede shortly in this booke here fo-* « *lowyng, the which conteyneth* CCXXXVIII *chapitours, withoute* « *the protegolle othir prologe*[1]. » De même, dans les manus crits de la Bibliothèque Harléienne, n°s 1337 et 6251, et dans le manuscrit Hatton, n° 50, on trouve écrit à la fin : « *Here endith a booke callyd the Cronicles of Englond,* « *made et compiled by notabil Clerkis, of aventuris of kyngis* « *that were in this londe, and how they died.* » Il résulteroit de ces passages que le nom de l'auteur original ne fut jamais publié ou du moins connu, mais que l'ouvrage entier fut considéré comme une simple compilation des chroniques des historiens plus anciens.

« La plupart des manuscrits de la version angloise de cette chronique s'étendent jusqu'au siége de Rouën, en 1418; quant aux autres, ils sont continués jusqu'à la sixième ou la huitième année du règne de Henri VI et même plus tard. Il n'y a aucun doute que c'est d'après l'un de ces derniers manuscrits que Caxton a imprimé sa chronique. Il sembleroit cependant, d'après le passage cité plus haut, et tiré du manuscrit de la Bibliothèque Harléienne, n° 24, que la traduction se terminoit originairement à la mort d'Edward III [1377], et dans la bibliothèque du Bennet College, à Cambridge, il y en a un autre manuscrit (n° 174) finissant à la même année; mais il faut en même temps observer qu'il n'existe au-

[1] En réalité, le manuscrit de la Bibliothèque Harléienne contient 244 chapitres, et se termine, comme les autres copies, au siége de Rouen, qui eut lieu en la sixième année du règne de Henri V [1418]; mais le 238e chapitre se termine à la mort d'Edward III, preuve manifeste de l'addition de la dernière partie.

(*Note de M. Madden.*)

cun manuscrit de cette version angloise et de la continuation plus ancien que le xvᵉ siècle, et que le langage ne nous permet pas de croire que la première partie ait été traduite à une époque plus reculée. Le nom du traducteur est, comme celui du compilateur, caché pour quelque raison; mais des vers ajoutés au manuscrit de la Bibliothèque Harléienne, nº 2279, probablement par une main du xviᵉ siècle, pourront nous apprendre quelque chose sur ce point:

This english booke that is present,
Was made to a good entent,
For hem that englishe vnderstonde
Of the cronicles of Engelonde.
This was translated by god avyse,
Owt of French into Englyse,
By sire John the Maundevyle,
That hath ben person but a whyle
In Brunham Thorp, that little tone,
God graunt him hise benysone.
The yeer of Henry I vnderstonde
The sexte kyng of Engelonde,
After the Conquest, soth to seyne,
1435. ***The* XIII *yere of hise reygne.***
He that sitt in Trinite,
One god and persons three,
Save the kyng from all mischaunce,
Bothen in Engelond and in Fraunce.

Thes verses written in the end of this mans translacion, which doth somewhat vary from this translacion out of yᵉ first originall frenche.

Warton[1] fait simplement allusion à cette note qu'il a lue dans le catalogue imprimé, mais il ne fait sur elle aucune remarque. Il est certain cependant, d'après Francis Blomefield[2], que, dans l'année 1427, *John Maundevyle* fut présenté par le roi au rectorat de Burnham Thorp, et qu'il le garda jusqu'à l'an 1441. Cette époque s'accorde exactement avec l'âge des deux manuscrits, sous le double

[1] *History of English Poetry*, t. I, p. 67, n.
[2] *History of Norfolk*, etc. London, 1739, and foll. years, in-folio, t. III.

rapport du style et de l'écriture, et il résulte clairement des vers cités plus haut, que *sire* John the Maundevyle (ainsi nommé par déférence pour son état de prêtre), est l'auteur d'une version angloise de la chronique en question, en l'an 1435. La note en prose qui y est ajoutée sembleroit donner à entendre qu'il y avoit *deux* traductions; mais cette assertion est détruite par les nombreux manuscrits qui en restent, et qui tous s'accordent essentiellement entre eux, sauf plus ou moins de variantes dans la phraséologie, comme nous en avons acquis la preuve par la collation de plusieurs des meilleurs exemplaires. C'est pourquoi nous en conclurions que l'écrivain de cette remarque, rencontrant ces variantes entre le texte de son propre exemplaire et celui du manuscrit dans lequel se trouvoient les vers transcrits par lui, put aisément supposer qu'il y avoit deux traductions, au lieu qu'il n'en étoit point ainsi, et qu'il n'y en avoit qu'une seule faite par *sire John the Maundevyle.*

« L'identité de cette chronique angloise manuscrite avec celle imprimée plus tard par Caxton, et si absurdement appelée du nom de celui-ci (puisque Caxton ne peut avoir été l'auteur que de quelques uns des derniers chapitres), a été déjà prouvée par John Lewis, qui établit avec vérité qu'elles sont les mêmes sans aucunes interpolations [les manuscrits étant quelquefois plus complets, quant à la dernière partie], et que seulement le langage ancien et hors d'usage, a été quelquefois altéré pour être rendu plus intelligible [1].

[1] *The Life of mayster William Caxton, the first printer in England.* London, 1737, in-8°, Préface, p. xi, xii, et App. n° III. Les éditions dont s'est servi Lewis sont celles de Wynkyn de Worde, 1497 et 1520, et celle de Julian Notary, 1515. La permission et la libérale bienveillance de Georges John, comte Spencer, nous ont mis à même de comparer les éditions de cette chronique qui

« Ayant ainsi éclairci jusqu'à un certain point l'histoire de cette fameuse chronique (qui mérite bien d'être réimprimée[1]), nous venons maintenant à l'objet pour lequel ces remarques ont été faites. Cette chronique, dans ses diverses formes, contient l'histoire d'Havelok, *greffée sur l'Histoire Bretonne de Geoffroi de Monmouth*, et exactement semblable, pour les détails, au Lai françois; la seule différence importante est la substitution du nom de Birkabeyn (comme dans le texte anglois) à celui de Gunter, et dans quelques manuscrits anglois et françois de la chronique, le nom de *Goldeburgh* se trouve à la place de celui d'*Argentille;* lesquelles variantes sont les plus curieuses et prouvent l'identité absolue de cette histoire. Afin de rendre plus complétement clair ce que nous avons avancé,

existent dans la précieuse bibliothèque de sa seigneurie. La note suivante de cette série peut être utile; la première édition est celle de Caxton, 1480; elle est intitulée : *The Cronycles of Englond,* et a été réimprimée par William de Machlinia, sans date, et à Anvers par Gérard de Leeu, en 1493. Cette édition finit à l'avénement d'Edward IV, en 1460. Ensuite vint le *Fructus Temporum* ou *Frute of Tymes,* imprimé à Saint-Alban en 1483, lequel a souvent été confondu avec la chronique de Caxton; il est composé d'une réimpression (ou peu s'en faut) de Caxton, d'une histoire générale placée en tête du tout comme première partie, et de quelques autres chapitres additionnels traitant des papes et des empereurs, lesquels sont puisés dans l'ouvrage de Martin le Polonois, et dans ceux d'autres écrivains. Il est indiqué comme ayant été compilé *by one sometime scole mayster of Saynt Alban's.* Après cette édition vient celle de Wynkyn de Worde, 1497, intitulée : *Cronycle of Englonde, wyth the Frute of Tymes,* laquelle est, il s'en faut de peu, une réimpression de l'édition de Saint-Alban. Elle-même elle a servi d'original aux éditions suivantes, de Julian Notary [1504] 1515; de Richard Pynson, 1510, et de Wynkyn de Worde, 1502 [1515] 1520 et 1528.

(*Note de M. Madden.*)

[1] Hearne avoit l'intention de la réimprimer, comme cela résulte d'une note insérée à la fin d'un manuscrit de la collection Rawlinson, n° 190. Il l'attribue par erreur au *Scolemaster of St. Alban's.*

(*Note de M. Madden.*)

nous copierons le passage tout au long, tel qu'il se trouve dans la chronique françoise contenue dans un manuscrit bien exécuté du xiv[e] siècle, lequel est conservé parmi les manuscrits du Roi au British Museum et coté 20, A. iii. Il a été collationné avec un autre du même âge qui se trouve dans la Bibliothèque Cottonienne, Domitianus, A. x, et avec un troisième du xv[e] siècle, qui se garde dans la Bibliothèque Harléienne sous le n° 200, et qui est intitulé: *Les Chronikes de tout Engleterre*.

Des Rois Adelbright et Edelfi, cap. iiii[xx], xix.

[1] Après le roi Constantin estoient deux rois en Graunt Brutaigne, dount li uns out à noun Adelbright[2] et fust Danois, et [tint[3]] tut le paìs de Norffolk et de Suffolk, et ly altre out à noun Edelfi[4], que fust brittonne, et tint Nicole et Lindeseie et tote la terre desques à Humbre. Ceux deux rois soi entre-gueroièrent [et moult s'entre-haièrent[5]], mais puis furent il entre-acordez et soi entre-amèrent, taunt com s'il ussent esteé frères de un ventre neez. Le roi Edelfi out une soer, Orewenne par noun[6], et la dona par grant amour[7] al roi Aldelbright à femme. Et il engendra de ly une fille que out à noun Argentille[8]. En le tiercz an[9], après une greve maladie ly survint[10], si devereit morrir, et maunde par un jour al roi Edelfi, soun

[1] *En temps cesti roi*, etc. Mss. Cott. et Harl.
[2] *Athelbright, Ethelbright.* Mss. Cott. et Harl., passim.
[3] Mss. Cott. et Harl.
[4] *Edelsy*. Mss. Harl., passim.
[5] Mss. Cott. et Harl.
[6] *Q'avoit à noun Orewenne*. Mss. Cott. et Harl.
[7] *Admiralté*. Ms. Cott. *Admirabilité*. Ms. Harl.
[8] *Goldburgh*. Ms. Cott.
[9] *Et le quinte an*. Mss. Cott et Harl.
[10] *Prist*. Mss. Cott. et Harl.

frère en lei[1], qu'il venist à li parler[2], et cil ly emparla volentiers[3]. Donqe ly pria le roi Aldelbright et ly conjura en le noun [de[4]] Dieu q'il après sa mort preist Argentille sa fille, et sa terre, et q'il la feist honestement[5] garder [et nurrir[6]] en sa chambre, et quant ele serreit de age, q'il la feist[7] marier al plus fort hom et plus vaillaunt q'il porroit trover, et qe adonqe ly rendist[8] sa terre. Edelfi ceo graunta et par serment afferma sa prière. Et quant Adelbright fust mort et enterreé, Edelfi prist la damoysele et la norrist[9] en sa chambre, si devynt-ele la plus beale créature que hom porreit trover.

Coment le roi Edelfi maria la damoisele Argentille à un quistroun de sa quisine. Cap. C.

Le roi Edelfi, qe fust uncle à la damoysele Argentille, pensa fausement[10] coment il porreit la terre sa nèce avoir pur touz jours, et malveisement countre son serment pensa à decevire la pucelle[11], si la maria à un quistroun de sa quisyne que fust apelleé Curan[12], si esteit-il le plus haut, le plus fort et le plus vaillaunt de corps que hom savoit nulle part à cel temps[13], et la quidoit houn-

[1] Son beau-frère. Les Anglois disent encore *Brother-in-law*.
[2] *Maunda le roi* Edelfi. Ms. Cott. *Maunda à roy Edelsy q' il vensist*. Ms. Harl.
[3] *Et il vint* volentiers. Mss. Cott. et Harl.
[4] Mss. Cott. et Harl.
[5] *Bien*. Mss. Cott. et Harl.
[6] Mss. Cott. et Harl.
[7] *Dust*. Mss. Cott. et Harl.
[8] *Et la rendisist donqe*. Mss. Cott. et Harl.
[9] *Fist nurrir*. Ms. Harl.
[10] *Son oncle, pensa traiterousement en son qoer* coment. Mss. Cott. et Harl.
[11] *La pensa deceivre et trahir et* la maria. Mss. Cott. et Harl.
[12] *Q'avoit à noun Cuaran*. Ms. Cott. *Guarran*. Ms. Harl.
[13] *De qi home oïst parler* nulle part *en cele* temps. Mss. Cott. et Harl.

tousement marier[1], pur avoir sa terre à remenant; mais il fust deçeu : car cest Curan fust [le roi[2]] Havelok, filz le roi Kirkebain[3] de Denemarche, et il conquist[4] la terre sa femme, [en Bretaigne[5]] et occist le roi Edelfi, uncle sa femme et conquist[6] tote la terre[7], *si com aillours est troveé plus pleinement* [en l'estorie[8]], et il ne régna que treis aunz[9]; car Saxsouns et Danoys le occirent, et ceo fust grant damage[10] à tote la grant Brutaigne. Et les Brittouns le portèrent à Stonhenge, et illoeqes l'y enterrèrent à grant honour.

« On peut comparer le texte précédent avec la version angloise qui existe dans les manuscrits de la Bibliothèque Harléienne, nos 2279, 24, 753, où elle s'accorde avec l'édition de Caxton, excepté dans la substitution accidentelle d'un mot pour un autre. La copie que contient le manuscrit de la même bibliothèque, no 4690, présente de plus grandes différences, et paroît être la plus correcte de toutes[11].

« On ne doit point cacher que dans quelques exemplaires, savoir, dans les manuscrits de la Bibliothèque

[1] *Aver marié.* Mss. Cott. et Harl.

[2] Ms. Cott.

[3] *Birkebein.* Ms. Cott. *Birkebyn.* Ms. Harl.

[4] *Qe puis fu roi de Damarz* et conquist. Mss. Cott. et Harl.

[5] Mss. Cott. et Harl.

[6] *Avoit.* Ms. Cott.

[7] La phrase *et occist terre* manque dans le Ms. Harl.

[8] Mss. Cott. et Harl. Dans ce second, après le mot *l'estorie*, on lit : *et occist le roy Edelsy, uncle sa femme.*

[9] .XX. *anz.* Ms. Cott.

[10] *Doël.* Mss. Cott. et Harl.

[11] En cet endroit, M. Madden reproduit deux chapitres de cette chronique, en les accompagnant des variantes de l'édition imprimée et des manuscrits. Nous avons cru inutile de réimprimer ici tout cela

Harléienne, nos 1337, 6251; Digby, 185; Hatton, 50; du Musée Ashmoléen, 791, 793, l'histoire est entièrement omise, et qu'on donne Conan pour successeur à Arthur. Dans ces exemplaires aussi de l'*English Polycronicon*, dont la fin ressemble à la chronique précitée, on ne trouve pas le passage.

« Parmi les manuscrits de la Bibliothèque Harléienne, on trouve, au no 63, une copie de la même chronique sous une forme abrégée, dans laquelle le nom de *Goldesburghe* est substitué à celui d'*Argentille*[1].

« C'est à ce livre populaire et bien connu, sorti des presses de Caxton, et de ceux qui l'ont suivi, que Warner est redevable du conte d'*Argentille and Curan*, qu'il a introduit dans son poème intitulé : *Albion's England*, Book IV, chapter 20, publié en 1586. Sous la forme d'une ballade, il présente tant de mérite que l'évêque Percy le réimprima séparément dans son *Reliques of Ancient English Poetry*, édition de 1765, vol. II, p. 231. Cependant cet élégant *scholar* s'éloigne énormément de la vérité lorsqu'il écrit : « L'histoire d'Argentille et Curan est, je crois, « de la propre invention du poète; *elle n'est mentionnée* « *dans aucune de nos chroniques.* » Warner suit exactement son original, même pour la corruption du nom du roi dans le royaume qu'il gouvernoit. « *At* Kirkland *is* « *my father's court.* » L'admiration avec laquelle on accueillit cet ouvrage, engagea un autre écrivain, peu d'années après, à publier un poème plus étendu sur le même sujet, en stances de six vers, intitulé : *The most pleasant and delightful historie of Curan, a prince of Danske, and the fayre princesse Argentile, daughter and heyre to Adel-*

[1] Ce dernier nom est partout employé dans le morceau que M. Madden cite et que nous avons à dessein omis.

bright, sometime king of Northumberland, etc., by William Webster. London, 1617, in-4°, lequel, comme nous l'apprend l'évêque Percy, n'est qu'une paraphrase du poëme composé précédemment par Warner. A une époque plus récente, cette tradition descendit jusqu'à la forme d'une ballade populaire et des rues.

« C'est, en toute probabilité, à cette chronique aussi, sous sa forme originale, que Thomas Gray, l'auteur du *Scala Cronica* (ou *Scale Cronicon*), chronique en prose françoise, composée entre les années 1355 et 1362[1], est redevable d'avoir connu cette histoire. Comme nous n'avons pas eu la faculté d'examiner l'*unique* manuscrit de cet ouvrage qui est conservé dans la bibliothèque du Bennet College, à Cambridge, nos remarques doivent se borner aux extraits donnés par John Leland (*de Rebus Britannicis Collectanea*, ed. Th. Hearne, Oxonii, e Theatro Sheldoniano, MDCCXV, in-8°, t. I, part. 2, p. 509 et suiv.), qui traduit ainsi le passage relatif à Havelok[2].

« On voit clairement que ce récit correspond de la ma-

[1] Cat. Mss. c.c.c.c., N° CXXXII, 2, Sæc. XIV; *Catalogus librorum manuscriptorum*, etc.; ed. Jacob. Nasmith. Cantabrigiæ, typ. acad., M. DCC. LXXVII, in-4°, p. 208. Le nom de l'auteur se découvre dans le Prologue, où il est exprimé par des chiffres; il parle fréquemment de lui dans le cours de l'ouvrage, et dans le temps de sa composition, il étoit prisonnier à Edimbourgh. Leland prétend que Gray composa sa chronique d'après un ouvrage métrique en françois, et, dans une note placée en tête d'une copie de la chronique de Pierre de Langtoft, Ms. de la Bibliothèque Cottonienne, Julius, A.V. il va jusqu'à dire : « *Hunc P. Langtoft in Gallicam prosam vertit Auctor Scalæ cronicæ.* » Cela n'est point vrai, comme il résulte de la comparaison des extraits de l'ouvrage de Gray avec la chronique de Pierre de Langtoft; et Gray lui-même, dans son prologue, cite comme autorités, non seulement Pierre de Langtoft, mais Joannes Anglicus et Thomas Otterbourne, deux auteurs dont les chroniques sont en prose. (*Note de M. Madden.*)

[2] Nous avons cru inutile de reproduire ici ce fragment.

nière la plus complète avec l'histoire, telle qu'elle est rapportée dans les sources précédentes, et avec le roman anglois; mais Leland, apparemment, ne s'étoit pas aperçu de l'identité de Cuaran et d'Havelok, et, par cette raison, il les a représentés comme s'ils eussent été deux personnages distincts.

« La dernière autorité que nous citerons est Henry de Knyghton, chanoine de l'abbaye de Leicester, qui florissoit sous Richard II, et qui termine son histoire près de la fin de son règne (1395 [1]). Il déclare suivre le septième livre de Ralph Higden, à partir de la Conquête, mais avec l'addition de quelques chapitres préliminaires sur l'ancienne histoire saxonne et danoise. Par suite de la situation de l'abbaye et de son voisinage avec le comté de Lincoln, la tradition d'Havelok y étoit probablement bien connue, et peut avoir existé dans les *Historiæ in Abbatia,* citées par lui comme ses guides; mais nous sommes assez heureux pour pouvoir déterminer la véritable source dans laquelle Henry de Knyghton puise en cette circonstance, et qui n'est autre chose que la chronique françoise de Rauf de Boun, que nous avons déjà citée. Sa traduction du passage est précédée des lignes suivantes, qui lui servent d'introduction: « *Inter « cetera videamus quam ob causam et qua racione Canutus « venit in Angliam, et misit clamium in regno Anglie. Fuit « quondam in anglia quidam rex Egelwoldus nomine*, *et ge- « nuit .ij. filios et .iij. filias,* etc. » et qui sont à peu près dans les paroles de son original, excepté pour la connoissance du lieu de la sépulture d'Havelok, que Henry de

[1] Il en reste deux copies dans les manuscrits de la Bibliothèque Cottonienne, Tiberius, E. VII, et Claudius, E. III; elle a été imprimée par Roger Twysden, dans son *Historiæ Anglicanæ Scriptores X, ex vetustis manuscriptis nunc primum in lucem editi.* Londini, typis Jacobi Flesher, etc. M DC LII, in-folio.

(*Note de M. Madden.*)

Knyghton place à Saint-Paul, pendant que Rauf de Boun le met à Grescherche[1]. Les moindres variations du texte de Henry de Knyghton ont été déjà jointes au passage de Rauf de Boun.

« La dernière mention d'Havelok que nous ayons rencontrée dans nos anciens chroniqueurs se trouve dans une courte compilation historique, qui s'étend depuis Brutus, l'an 2000 avant Jésus-Christ, jusqu'au règne d'Henry VI, et qui est contenue dans le manuscrit de la Bibliothèque Cottonienne, Caligula, a. II, fol. 107, v°. « *Idem Lucius rex habuit filiam Yng castam* (sic) *et ad evacuandam* (sic) *effusionem sanguinis, Anglia fuit bipartita* (sic) *inter quinq. reges, et sic per* .CCCC. [*annos*] et fuerunt reges medio tempore de quibus non fit mencio, *de Gloue, qui fecit Gloucester, Bedwin, qui fecit Bedford*, Gormond, *qui fecit Chester*, etc. Ethelwolde, *qui generavit filiam de* (sic) Haueloke *de Denmarke*, per quem Danes per .CCCC. annos postea fecerunt clameum Anglie, » etc.

« La bévue du scribe est évidente, et ce passage n'est ici rapporté que parce qu'il fournit une autre preuve de cette ancienne tradition touchant la conquête de l'Angleterre par Havelok, et les prétentions des Danois, fondées ensuite sur cet événement: tradition qui constamment s'est conservée dans les chroniques fabuleuses de l'Angleterre, et qui, non seulement a été admise comme fait historique depuis le XIIe siècle jusqu'au XVe, mais encore a été mêlée dans le

[1] Une tradition étrange est mentionnée par Hentzner, touchant les *rois de Danemark qui ont régné en Angleterre* et qui sont enterrés à Temple-Church. L'éditeur de la réimpression particulière, Reading, 1807, in-4°, métamorphose les deux colléges de jurisconsultes, Gray's Inn et Lincoln's Inn, en noms de rois danois, *Gresin* et *Lyconsin!!* Ceci est la plus grande bévue que nous nous souvenions d'avoir jamais rencontrée.

(*Note de M. Madden.*)

même torrent qui a rapporté à nos propres temps les actions d'un Alfred et d'un Edward.

« Nos plus modernes compilateurs d'histoire semblent s'être donné le mot pour négliger celle d'Havelok. Robert Fabyan est le seul écrivain qui en ait fait quelque mention dans sa *Concordance of Historyes*, imprimé en 1516. Son autorité est l'*Englysshe Cronycle* (décrite ci-dessus). Après avoir fait brièvement allusion à l'histoire d'*Adelbryght* et *Edill* (dont les noms, suivant sa conjecture, sont empruntés d'Ethelbert, roi de Kent, et d'Ella, roi de Northumbrie), il ajoute : « *Of thyse tway kynges ye sayd Englisshe Cronycle tellyth a longe processe, the which*, for I « finde noon auctor of auctorite y^t wrytith or spekyth of the « same, *I passe it ouer.* » Edition d'Ellis, in-4°, 1811, p. 82.

« Nous arrivons maintenant à cette époque où l'histoire d'Havelok commença d'abord à être remarquée par les topographes anglois, en tête desquels est Camden (car nous avons déjà cité Leland). Dans sa notice sur Grimesby, il fait ainsi allusion à la tradition : « *Et postea*, Grimesby, *quod « Sabini nostri, qui quod volunt, somniant, a* Grimo *merca« tore sic dictum volunt, qui quod* Hauelocum, *regium Dano« rum puellulum expositum educauerat*, fabellis decantatur, « *cum Haueloco illo pupillo, qui in regis coquina primolixa, « et postea regis filiæ nuptiis, ob heroïcam fortitudinem hono« ratus, nescio quæ facinora gessit, illis dignissima qui ani« libus fabulis noctem protrudere solent*[1]. »

« Cette opinion méprisante de Camden a été relevée par des écrivains modernes, notamment par Gervase Holles (dont nous allons présentement avoir occasion de citer les paroles), qui défend l'authenticité de la légende en s'appuyant sur deux bases différentes : premièrement, sur les

[1] *Britannia*, etc. Londini, per Rad. Newbery, 1587, in-8°, p. 353.

rapports qui existoient anciennement entre Grimsby et le Danemark; secondement, sur les traditions locales de la ville. On peut, sur chacune d'elles, présenter quelques remarques.

« Nous avons pris une peine énorme à vérifier si l'histoire d'Havelok existe dans quelqu'un des écrivains scandinaves, et, dans ce but, nous avons parcouru, mais sans succès, la plus grande partie des anciennes chroniques et des sagas. Une foible coïncidence, il est vrai, mais uniquement de nom, se rencontre dans le récit fait par Snorro[1], de l'arrivée en Angleterre du jeune Haco, qui y fut amené, du temps d'Athelstan, par *Hauk Habrok*, qu'avoit choisi Harald-Harfager, roi de Norwége, en raison de son courage et de sa longue expérience dans les affaires maritimes; mais, sous aucun autre rapport, cette relation ne ressemble à celle que nous examinons. Échouant dans l'espoir que nous avions conçu, de découvrir une trace d'Havelok dans les historiens du nord, nous avons adressé une communication sur ce point au professeur Rask[2], de la bibliothèque de l'université, à Copenhague, lequel, dans sa réponse, nous renvoie à Peter Friderich Suhm, Critisk Historie af Danmark. Copenhague, in-4°, 1774-1781, tome III, p. 850-860. Cet écrivain, après avoir cité Pierre de Langtoft, Henry de Knyghton et Weever (preuve

[1] *Historiæ Regum Septentrionalium, a Snorrone Sturlonide, ante secula quinque, patrio sermone antiquo conscriptæ, deinde a Gudmundo Olavio suecice translata, ex Mss. codicibus edidit, versione gemina notisque brevioribus illustravit Joannes Peringskiold.* Stockholmiæ, litteris Wankiwianis, 1697, in-folio, t. I, p. 119, et Thormodus Torfæus, *Historia Rerum Norvegicarum*, etc. Hafniæ, MDCCXI; ex Typographeo Joachimi Smitgenii, in-folio, part. II, p. 64.

[2] Ce savant est l'éditeur d'une excellente grammaire islandoise et du *Lexicon Islandico-latinum* de *Bioern Haldorsen*. Havniae MDCCCXIV, apud J. H. Schubothum, etc., 2 vol. in-4°.

qu'il ne songeoit à l'existence d'aucunes autorités scandinaves), déclare qu'il pense que l'histoire d'Havelok est réelle, quant au fond de l'ouvrage, mais que plusieurs des rois danois sont confondus dans la personne d'Havelok, spécialement Svend [Sweyn, vers 994-1014] et Hardeknud. « En effet, ajoute le professeur, il y a un fragment islandois, publié à la fin du *Jomsvikinga Saga ok Knytlinga*, etc. Copenhague, 1828, page 417[1], établissant (sur l'autorité d'Adam de Brême) que *Svend Tveskæg* fut chassé de Danemark par un roi de Suède, et trouva un asile en Écosse, qu'il quitta dans la suite pour devenir de nouveau roi de Danemark, ainsi que roi d'Angleterre par conquête. Peut-être cela pourroit-il être le fondement de cette histoire; en tous les cas, Havelok est probablement un surnom qui lui a été donné (et peut-être à tous les rois danois) par les Anglois. Il n'a, autant que je sache, aucune signification en danois. »

« Les anciennes communications entre le port de Grimsby et le nord de l'Europe peuvent aussi être produites en faveur de la légende. Dans l'*Orkneynga Saga*[2], il est rapporté que Earl Kali, vers le milieu du XIIe siècle, accompagna quelques marchands à une foire (*kaupstadar*) en Angleterre, appelée *Grimsbœr*, à laquelle se rendoit une immense multitude venant des Orcades, de l'Écosse et des îles Hé-

[1] Il est aussi imprimé dans le Recueil de Langebek, t. I, p. 148, d'après un manuscrit exécuté en 1313. La même histoire est dans l'ouvrage de Saxo-Grammaticus, édit. de Francfort-sur-le-Mein, And. Wechel, M.D.LXXVI, in-folio, p. 170. Adam de Brême (qui écrivoit vers 1077) mentionne l'expulsion de Svend, mais il ne dit pas sa venue en Écosse. — *Erpoldi Lindenbrogii Scriptores Rerum Germanicarum septentrionalium*, etc. Hamburgi, sumptu Christiani Liebezeit, anno 1706, in-folio, p. 21, 23. (*Note de l'Éditeur.*)

[2] *Sive Historia Orcadensium a prima per Norvegos Orcadum occupatione ad exitum Sæculi XII* (islandice et latine, ed. sumtibus Suhmii Jonas Jonæus), etc. Hauniæ, 1780, in-4°, p. 152.

brides. Ce passage, auquel fait allusion David Macpherson [1], est encore corroboré par le *Landnáma-Bók* [2] et par Snorro (qui écrivoit vers la fin du XII[e] siècle), qui nous dit que plusieurs lieux en Angleterre portent des noms d'origine danoise, tels que *Grimsboer*, *Hauksfliot*, et maint autre [3]; mais on remarquera sans peine que le XII[e] siècle, période à laquelle ces passages se rapportent, est de long-temps postérieur à l'époque supposée de Grim et d'Havelok, et ainsi l'on ne peut pas tirer un très-grand parti des circonstances ci-dessus mentionnées. C'est pourquoi, désespérant d'obtenir plus de résultats de nos recherches dans les chroniques du nord, revenons aux prétentions présentées par les traditions locales de Grimsby. Elles seront déterminées on ne peut mieux par les paroles de Gervase Holles (patriote et antiquaire bien connu, contemporain de Charles I[er]), qui, dans ses collections manuscrites pour le Lincolnshire, conservées dans le manuscrit de la Bibliothèque Harléienne, n° 6829, parle ainsi de l'histoire que nous sommes occupés à examiner [4].

« La conjecture suivante de Holles, savoir, que Grim, qui est regardé comme le fondateur de Grimsby, est le même que le *Grimus* mentionné par Pontanus, porte à faux et ne mérite aucune considération. Le nom de Grim étoit loin d'être rare [5], et ni la chronologie, ni la relation de

[1] *Annals of Commerce*, etc. London, printed for Nichols and son, etc. 1805, in-4°, tome I, p. 391.

[2] *Islands Landnáma-Bók*, *hoc est : Liber originum Islandiae*, etc.; ed. sumtibus Suhmii Johanne Finnœo. Havniæ, 1774, typis Augusti Friderici Steinii, in-4°.

[3] Tome I, page 129.

[4] Ici l'éditeur cite un assez long passage que nous avons cru inutile de réimprimer, vu qu'il se trouve déjà, comme il le dit lui-même, dans le *Topographer*, 1789, in-8°, t. I, p. 241 et suiv.

[5] Le Grimus dans Joh. Isac. Pontanus, *Rerum Danicarum Historia*, *Libris X*.

Pontanus, ne peuvent le moins du monde s'accorder avec la tradition d'Havelok. Holles finit en disant, page 3 : « *He* « *that is not satisfyed with this, let him repayre to* Dickc Jack- « son's famous manuscript concerning this matter, *where* « *he shall fynde a great deale more*, *to as little* (*if not less*) « *purpose.* » Il nous a éte impossible de découvrir quel étoit ce *Dick Jackson* ou ce qu'est devenu son *fameux manuscrit*.

« La singularité, à laquelle Holles fait allusion, de la bourgeoisie de Grimsby, affranchie de péage au port d'Elseneur en Danemark, est confirmée par le révérend G. Oliver (*Monumental Antiquities of Grimsby,* Hull, 1825, in-8°), qui est amené par cela et par d'autres circonstances à croire que l'histoire d'Havelok n'est pas « *so totally without foundation.* » — page 15. Outre la borne entre les paroisses de Grimsby et de Wellow, mentionnée par Holles (et qui existe encore sous le même nom), il y a, dans le Spurn Point, près de l'assiette de l'ancienne ville de Ravenspur, un endroit d'un ancrage sûr pour les navires, qui porte encore le nom de *Hauk Roads*, probablement, comme le conjecture M. Oliver, parce que le jeune Hauk ou Havelok y fut exposé. Une autre légende extravagante, qui a

Amstelodami, sumptibus Ioannis Ianssonii. Anno 1631, in-folio, p. 28, est appelé *Norvegiæ clarum pugilem,* et placé sous le règne de Haldan II [l'an de Jésus-Christ 554]. Un *Grim ahtleta* se rencontre dans l'ouvrage de *Saxo Grammaticus,* édition citée plus haut, p. 112, lig. 22. Voyez d'autres personnes de ce nom mentionnées dans *l'Orkneyinga Saga,* p. 186; *Antiquitates Celto-scandicæ; sive series rerum gestarum inter nationes britannicarum insularum et gentes septentrionales,* etc., compil. Jacobus Johnstone, A. M. Hauniæ, typis Friderici Steinii, MDCCLXXXVI, in-4°, p. 27; *Landnáma-Bók,* p. 24; Nordiska Kaempa Dater j en Sagoflock Samlade om forna Kongar och Hiaeltar, etc.; ed. Erik Julius Bioerner. Stockolmiæ, typis Joh. L. Horrn, 1737, in-folio, p. 20; *Vilkina-Saga,* etc. sive *Historia Wilkinensium, Theodorici Veronensis, ac Niflungorum,* etc.; ed. Johan. Perinskiold, Stockolmis, A. DN. M. DCC. XV, in-folio; et *Torfæus,* part. I, p. 303, 264, et part. II, p. 94.

(*Note de M. Madden.*)

cours parmi les basses classes à Grimsby, n'est digne de remarque que parce qu'elle démontre comment la fable usurpe graduellement la place de la vérité toutes les fois qu'un événement est transmis par l'organe de la crédulité populaire. Elle nous a été obligeamment communiquée par le révérend G. Oliver :

« L'église, à Grimsby, a une large tour, à *un* angle de laquelle est une tou-« relle élevée. On dit qu'elle avoit dans le principe une tourelle semblable à « chaque angle, et l'histoire suivante est gravement récitée pour rendre compte « du présent déficit. Le *vieux* Grimc, comme il est familièrement appelé, étant « une fois sur le sommet de cette tour, à observer ses vaisseaux occupés à pi-« rater, vit quelques uns d'eux en danger d'être attaqués par une escadre de « force supérieure. Dans la violence de son inquiétude et de sa rage il pré-« cipita d'un coup de pied l'une des tourelles dans la mer, et celle-ci tomba « au milieu de la flotte ennemie. Joyeux de ce succès, il fit une nouvelle ten-« tative ; mais sa vigueur ayant été épuisée de beaucoup par le premier effort, « la dernière tourelle céda et tomba dans Wellowgate, où elle forma la borne « appelée *Havelok's stone* (pierre d'Havelok). Il paroît que Grime avoit assez « d'énergie pour essayer une troisième tentative, mais elle eut si peu de suc-« cès que, quoiqu'il réussit à la détacher de la place qu'elle occupoit, la « tourelle ne tomba que dans l'enclos du cimetière, où elle est restée jusqu'à « présent sous la forme d'une *stump cross* (une croix tronquée). Grime alors, « ayant perdu toutes ses forces, descendit de la tour sans pouvoir ébranler la « quatrième tourelle, qui élève encore sa tête à l'angle sud-ouest de la tour ! ! »

« Nous sommes redevables au même savant de l'ancien et très curieux sceau de Grimsby (sur lequel s'appuye Holles), dont une gravure est ci-jointe[1].

« Une grande importance se rattache naturellement à une aussi singulière illustration de la légende sur laquelle le roman d'Havelok est fondé, puisque nous pouvons, avec la plus grande confiance, prononcer que le sceau est au moins aussi ancien que l'époque d'Edward Ier, conséquem-

[1] En cet endroit de l'édition angloise, il se trouve effectivement une gravure en bois du sceau de Grimsby, décrit plus loin.

ment contemporain avec le texte anglois du roman. Dans le manuscrit de Holles, il y en a un dessin au trait, fort bien exécuté, lequel a été gravé de la manière la plus pitoyable dans le *Topographer*. M. Oliver l'a fait de nouveau copier dans son ouvrage sur Grimsby, mais non avec assez de soin pour donner une idée bien exacte de l'original, dont le caractère et l'exécution ont rarement été, même dans notre gravure, rendus avec justesse. Nous y voyons Grim représenté comme un homme d'une stature gigantesque (selon le Lai françois, qui le dépeint comme un *Vikingr*, et suivant l'esprit d'une des traditions locales de Grimsby), brandissant une épée massive dans sa main droite, et portant, avec sa main gauche, un bouclier de façon et de proportions insolites, qui lui ont été donnés, comme il le sembleroit, par l'artiste, pour représenter une armure antique. Derrière la figure, est son nom en lettres capitales, GRYEM. Au-dessous, à droite, est un jeune homme, avec une couronne sur la tête, comme marque de son origine royale et de sa souveraineté; dans sa main est la hache dont, suivant le roman, il se servit avec tant de succès. Autour de lui nous lisons HABLOC. De l'autre côté se tient la princesse, couronnée à la manière royale; son nom, GOLDEBVRGH, est placé immédiatement autour d'elle. La légende, qui est autour du sceau, est ainsi conçue : SIGILLVM COMMUNITATIS GRIMEBYE, en caractères qui, après 1300, tombèrent en désuétude et furent remplacés par les lettres noires ou *gothiques*. Cependant, M. Oliver, dans ses recherches parmi les archives de la corporation de Grimsby, n'a pu trouver aucun document auquel on pût assigner une plus grande antiquité que le règne de Henry VII. La matrice originale du sceau est maintenant dans les mains d'un particulier, d'où elle ne repassera probablement jamais à la corporation; mais la compagnie du hâvre de

Grimsby (réunie en corps, vers 1800) l'a fait regraver et l'a adoptée pour sa devise officielle.

« Tels sont les documens qui rendent authentique l'histoire d'Havelok le Danois. L'éditeur conçoit qu'il lui est totalement inutile d'employer un seul moment à la tâche de confirmer ou de controverser les opinions déjà avancées. Les lignes de démarcation entre la fiction et l'histoire, maintenant si rigoureusement observées, étoient autrefois négligées ou inconnues. Le chroniqueur en rimes et le moine historien qui écrivoit en prose les événemens des anciens temps, recevoient, avec le même degré de confiance, toutes les circonstances qui leur étoient transmises par documens ou par tradition; et, ne possédant pas des moyens ou un jugement suffisans pour discerner entre le vrai et le faux, ils admettoient dans la page sévère de l'histoire, des légendes qui n'étoient fondées que sur des écarts d'imagination. C'est de là que, pour nous servir des expressions de Percy, les récits historiques du nord ont pris si naturellement la forme d'un roman régulier. A cette cause, il nous faut attribuer les traditions romanesques qui nous ont été conservées sur Ragnar Lodbrog et le chasseur Bruno Brocard, dans toutes ses variantes, les singulières légendes concernant Guy et Colbrand, et Bevis de Southampton, les non moins curieuses histoires du roi Attla, et du roi Alefleck, et de ses voyages aux Indes et en Tartarie (qui, toutes, avec un plus grand nombre qui existent, pourroient former un cycle Dano-Saxon de romans, dignes au plus haut degré d'attirer l'attention des amateurs des antiquités poétiques). A ceux-ci, nous pouvons ajouter l'intéressant roman de Moris et Constance, inséré par Nicolas Trivet dans sa chronique[1], et les gestes curieux de Dan Waryn,

[1] Manuscrit de la Société royale, n° 55.

mentionnés par Robert de Brunne, et conservés encore en partie dans l'histoire de Fulco Fitz Warin, citée par Leland et existant dans un manuscrit du Roi au British Museum (coté 12 .C. XII). Dans tous ces romans, on peut avoir mis des personnages et des événemens historiques, mêlés avec des fables et des détails inventés. Dans le roman d'Havelok, on semble avoir adopté les noms de personnages réels sans avoir égard au temps où ils ont vécu, et quelque petite circonstance qu'on retrouve actuellement dans l'histoire pouvoit avoir été considérée comme une base suffisante pour l'édifice élevé ensuite par l'imagination. Ainsi, par exemple, Æthelwolf, Ethelbright et Guthrum peuvent avoir été transformés en l'Athelwold, l'Athelbright et le Gunter du roman, pendant que le mariage de la fille d'Ethered avec Gormo, ainsi que le rapportent les historiens danois, peut avoir donné lieu à la fiction du mariage de Goldeburgh avec Havelok. Les traditions locales de Lincoln et de Grimsby, très-certainement, prêtent un certain point d'appui à cette histoire, et doivent avoir été fondées sur des faits que nous ne pouvons entièrement rejeter comme fabuleux. En tous les cas, soit que nous regardions l'histoire d'Havelok comme un récit tissu de vérité et de fiction, ou comme une création purement d'imagination, nous devons admettre que, pendant des siècles, elle fut rapportée dans les chroniques et lue, et que, dans la province même à laquelle elle se rapporte si particulièrement, elle fut jugée tout-à-fait digne de foi, autant que toute autre partie des annales angloises. »

Venons maintenant à la description du manuscrit qui contient le Lai françois. Nous traduirons de nouveau les paroles de M. Madden :

« Le texte françois du Lai est copié sur un manuscrit du Herald's College, coté E. D. N. n° 14, in-4°, sur vélin,

écrit sur deux colonnes, au commencement du règne d'Edward II, et contenant le Brut de Wace, avec la continuation de Geoffroi Gaimar, à laquelle le Lai est joint; il y a aussi quelques autres pièces qu'il est inutile d'énumérer. Un manuscrit appartenant à Sir Thomas Phillipps, baronnet de Middle Hill, dans le Gloucestershire, contient le même texte avec deux autres poèmes uniques, intitulés, l'un, *le Lai del Desiré*, l'autre, *le Roman des Cles*[1]. Il est écrit sur vélin, à la même époque environ que le précédent, et il est à croire qu'il a appartenu à l'abbaye Wilton. Nous n'avons pas vu l'original.

« L'abrégé de ce texte, par Geoffroi Gaimar, est tiré du manuscrit du Roi, British Museum, nº 13 .A. XXI, lequel est in-folio, sur vélin, écrit à deux colonnes, vers le milieu du XIIIe siècle. Le manuscrit est malheureusement défectueux à l'endroit où le roman commence, mais les passages qui manquent ont été suppléés d'après des exemplaires de la même chronique, conservés dans les bibliothèques des cathédrales de Lincoln et de Durham. Ritson a fait connoître cette histoire d'après le manuscrit du Roi, et dit qu'elle est *une grande curiosité, mais trop imparfaite* pour être publiée. Ce déficit étant maintenant réparé, la valeur de cette chronique peut avoir un prix proportionnellement plus élevé.

« En copiant ces manuscrits, l'éditeur s'est scrupuleuse-

[1] Il est possible que M. Madden ait mal lu, et que le *Roman des Cles* ne soit autre chose que le *Roman des Eles*, par Raoul de Houdan, qui se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque royale, ancien fonds, nº 7218, folio 54, rº, col. 1. Il finit par ces cinq vers :

De cest conte conter avant
N'ai talent que plus m'entremete,
Si est drois que je non i mete
A cest romanz par fax je non.
Li *Romans des Eles* a non.

Expliciunt les Eles de Cortoisie.

ment attaché à reproduire l'orthographe de chacun d'eux, et a seulement pris la liberté (autorisé en cela par l'exemple de tous ceux qui l'ont précédé dans la carrière) d'introduire dans le texte les signes de la ponctuation, de diviser ou d'unir des mots mal à propos unis ou coupés par le copiste, » etc.

Quant à nous, nous avons suivi le même système par rapport à l'édition angloise qui nous a servi de copie. Nous avons établi la ponctuation qui n'y est représentée, probablement comme dans le manuscrit, que par des points à la fin de chaque vers, et nous avons expliqué en note tous les mots du texte qui ne se trouvent pas dans le *Glossaire de la langue Romane*, par M. de Roquefort.

En terminant son introduction, M. Madden adresse des remercîmens aux savans dont les communications l'ont aidé dans son travail. Nous agirons de même, et nous finirons notre Préface en nommant avec reconnoissance M. Raynouard, qui a bien voulu revoir les épreuves du *Lai d'Havelok*, et M. Ballin, conservateur-adjoint aux imprimés de la Bibliothèque Royale, qui nous a aidé de la manière la plus active et la plus obligeante à vérifier les citations de M. Madden; car, pour le dire en passant, la plupart des indications d'auteurs, données dans l'introduction de l'édition angloise, sont trop concises pour être d'une grande utilité aux savans, et il y en a deux ou trois qui sont inexactes.

LAI

D'HAVELOK

LE DANOIS.

VOLENTERS deveroit l'om oïr [1]
Et reconter et retenir
Les nobles fez as anciens
Et les prouesces et les biens,
Essamples prendre et remembrer
Pur les francs homes amender.
Vilainies et mesprisions,
Ceo devereit estre li sermons
Dont l'om se déust chastier;
Car mult i ad mauveis mester.
Chescuns se garde com pur soi
L'aventure d'un riche roi
Et de plusurs autres barons
Dont jeo vus nomerai les nons.
Assez briefment le vus dirrai,
L'aventure vus conterai.
Haveloc fut cil roi nomé
Et Cuaran est appellé.

[1] Le Lai de Gugemer (*Poésies de Marie de France*, etc., publiées par B. de Roquefort; Paris, Chasseriau, 1820, in-8°, t. I, p. 48) commence par le même vers.

Pur ceo vus voil de lui conter
Et s'aventure remembrer;
Q'un lai en firent li Breton,
Si l'appellèrent de son non
Et Haveloc et Cuarant.
De son pière dirrai avant:
Gunter out non, si fut Danois,
La terre tint, si estoit rois.
En icel tens q'Arthur régna
Vers Danemarche mer passa,
La terre vout souzmettre à soi
Et le tréu aver del roi;
Au roi Gunter se combati
Et as Danois, si's venqui.
Li rois meismes i fut occis
Et plusurs autres del païs.
Hodulf l'occist par traïson,
Qui touz jors out le queor felon.
Quant Arthur out finie sa guerre,
Hodulf dona tote la terre
Et les homages des barons
Puis s'en ala od ses Bretons;
Qe par destreit, qe par poour
Hodulf servirent li plusour.
Tieus i out, li quistrent mal
Par le consail Sigar l'estal,
Qui prodom fut et riche bier
Et bien savoit guerroier.
Cil avoit le corn à garder
Qe nuls homs ne poüt soner
Si dreit heir ne fust del lignage
Sur les Danois par héritage.
Einz qe li rois Arthurs venist
N'od les Danois se combatist,
Gunter avoit un soen chastel
Sus la marine fort et bel;
De viande estoit bien garniz;

Dedenz mist sa femme et son fiz,
A un baron de la contrée
En ad la garde comandée.
Grim oüt non, mult le créi,
Léaument l'out touz tens servi.
Sur totes riens li comanda
Son fiz, que il forment ama;
Qe si de lui mèsavenoit,
En bataille se il morroit,
Q'à son poeir le garantist
Et fors del païs le méist,
Qu'il n'i fust ne pris ne trovez,
N'à ses enemis liverez.
Li emfès n'estoit gaires granz,
N'avoit mie plus de .vij. anz;
Totes les houres q'il dormoit
Une flambe de lui issoit,
Par la bouche li venoit fors :
Si grant chalur avoit el cors.
La flambe rendoit tiel odour,
Onc ne sentit nul hom meillour.
A grant merveille le tenoient
Cil de la terre qui la veoient.
Puis qe li rois Gounter fut morz
Et ses barons et son efforz,
Hodulf chaï[1] et déchaça
Tuz ceus q'il soüt q'il ama.
La réyne grant poour out
Et li prodoms qi la gardout
Que le chastel sus eus préist
Et le fiz le roi occéist.
N'ont mie force à eus défendre,
Autre consail lur estoet prendre.
Grim fet niefs apparailler
Et de viande bien charger,

[1] On devroit lire ici, ce me semble : *haï.*

Fors del païs s'en vout fuir
Pur le droit heir de mort garrir;
La réyne merra[1] od soi
Pur la doute del felon roi
Qui occis avoit son seignur :
Tost feroit à li deshonur.
Quant sa nief fut apparaillée,
Dedenz fist entrer sa meisnée,
Ses chevalers et ses serganz,
Sa femme demeine et ses enfanz;
La réyne mist el batel,
Haveloc tint souz son mantel;
Il méismes après entra,
A Dieu del ciel se comanda.
Del havene sont desancré,
Car il éurent bon orré[2];
Le travers eurent de la mier,
Mès ne sievent qu'en part aler
Où garder pussent lur seignur.
Malement lur avint le jour;
Car outlaghes[3] les encontrèrent,
Qui hautement les escrièrent.
Mult durement les assaillirent,
Et cil forment se défendirent;
Mès il éurent poi d'esforz,
Li outlaghe les ont touz morz[4].
N'i remist nul petit ne grant
Fors Grim, qui ert lur conoissant,

[1] Il menera la reine avec lui, etc.

[2] Bon vent (lat. *aura*).

[3] Pirates, gens *hors la loi.* Voyez l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, par M. Augustin Thierry. Paris, 1825, in-8°, t. I, p. 168, note 3. Gautier de Coinsi se sert souvent du mot *uslague* dans le premier sens. Voy. le Glossaire de M. de Roquefort à ce mot, et le *Nouv. Recueil de Fabliaux et Contes*, publié par Méon, Paris, M DCCC XXIII, in-8°, t. II, p. 56, v. 1755, et p. 60, v. 1867.

[4] Après ce vers, le Ms. de Sir Thomas Phillipps contient les deux suivans :

La nef unt robé e mal mise,
E la réine i fu oscise.

Sa femme et ses enfanz petiz,
Et Haveloc i est garriz.
Puis qe d'eus furent eschapé
Tant ont nagé et tant siglé
Q'en une havene [1] sont parvenu
Et de la nief à terre issu.
Ceo fut el north, à Grimesbi [2].
A icel tens qe jeo vus di
N'i out onques home habité
Ne cele havene n'ert pas haunté.
Il i adresça primes maison:
De lui ad Grimesbi à non.
Quant Grim primes i ariva
En .ij. moitez sa nief trencha,
Les chiefs en ad amont drescé;
Iloec dedenz s'est herbergé.
Pescher aloit si com soloit,
Siel vendoit et achatoit,
Tant q'il fut iloec bien séu
Et des paisanz bien conéu.
Plusurs à li s'acompaignèrent,
Sus le havene se herbergèrent;
Pur son non q'il eurent oï
Le liu appellèrent Grimesbi.
Li prodoms son seignur nurrit,
Et sa femme bien le servit:
Pur lur enfant tuz le tenoient,
Car autre chose ne savoient.
Grim li out fet changer son non,
Qe par tant n'el conuist l'om.
Li emfès creut et amenda;
De cors, de membres esforça;

[1] Prononcez ici *havne*, comme le mot anglois *haven*, qui a encore aujourd'hui le même sens.

[2] Grimsby, petite ville du Lincolnshire, sur le bord méridional de l'Humber, à huit lieues de Lincoln, vers l'est.

Einz qu'il eust gaires de éé[1]
N'i trovast-il home barbé,
S'encontre lui liuter vousist,
Qe li emfès ne l'abatist.
Mult par fut forz et vertuous
Et enpernant[2] et aïrous.
A merveille s'en esjoït
Grim le prodom, qi le nurrit;
Mès de ceo out le queor dolent
Qu'il n'ert nurri entre tiel gent
Où il puist auqes[3] entendre
Et afetement aprendre;
Car il quidoit en son corage
Q'oncore averoit son héritage.
Grim l'appella un jour à soi:
« Beau fiz, fet-il, entend à moi:
Ci manom mult soutivement
Od peschéours, od povre gent
Qui se garrissent de pescher:
Tu ne siez rien de cel mester;
Ici ne poez saver nul bien,
Tu ne gaigneras jà rien.
Va-t'en, beau fiz, en Engleterre
Aprendre sens et avoir querre;
Tes frères meine ensemble od toi:
En la curt à un riche roi
Te met, beau fiz, souz les serganz.
Tu es forz, parcréuz et granz,
Si porras grant fés porter.
A tote gent te fai amer,
Si t'abandoune del servir
Quant tu porras en liu venir;
Et Dieu te dount si espleiter

[1] Age.
[2] Entreprenant.
[3] Quelque chose.

Qe auques i puissez gaignier. »
Quant li prodoms l'out enseigné
Et de draps bien apparaillé,
De lui le fist partir à peine.
Les .ij. valez od li ameine.
Tuit troi quidoient estre frère
Si com lur avoit dit lur pière.
Tant ont le droit chemin tenu
Qu'il sont à Nichole[1] venu.
A icel tens qe jeo vus di,
Un roi qe ert nomé Alsi
Tenoit la terre en sa baillie
Nicole et tote Lindesie[2].
Cele partie vers le north
Et Rotelande[3] et Stanford[4]
Out cil Alsi en héritage;
Mès il estoit Bret[5] par lignage.
Le roiaume vers les Surois[6]
Governoit uns autres rois;
Ekenbright out cil rois à non,
Mult out en lui noble baron.
Il oüt la sorour Alsi
(Compaignon furent et ami)
Orewen[7], une dame vaillant;
Mès entr'eus n'éurent enfant
Mès qe une fille [mult] bele;
Argentille out non la pucele.

[1] Lincoln.

[2] Ancienne province d'Angleterre qui comprend à peu près le Lincolnshire. Voyez *le Grand Dictionnaire Géographique et Critique* de Bruzen La Martinière, t. V, p. 234, au mot LINDISFAR.

[3] Le Rutland, petite province méditerranée d'Angleterre, dans le diocèse de Peterborough.

[4] Ville de Lincolnshire, vers les confins de Leicestershire et sur la rive gauche du Welland, qui sert de bornes entre ces deux provinces.

[5] Breton.

[6] Ce mot désigne probablement les habitants du comté de *Surrey*.

[7] Prononcez *Orouen*.

Rois Ekenbright fut enfermez
Et de grant mal forment grevez,
Bien siet n'en poet garrir:
Alsi [a] fet à lui venir,
Sa fille li ad comandée
Et sa terre tote liverée.
Primèrement li fet iurer,
Veiant sa gent, et affier
Qe léaument la nurrireit
Et sa terre lui gardereit
Tant qe ele fust de tiel age
Qe suffrir porroit mariage;
Quant la pucele séit granz,
Par le consail de ses tenanz,
Au plus fort home la dorroit
Qe el réaume troveroit;
Que il li baillast ses citez,
Ses chasteus et ses fermetez,
Sa nièce en garde et sa sorour
Et tuz les homes de l'onur.
Mès la réyne enmaladit;
Puis qe [rois] Ekenbright finit,
Hastivement refut finie,
Lez son seignur fut enfouie.
D'eus estoet ore ci lesser:
D'Haveloc voil avant conter.
[Li] rois Alsi, qui donc régna
Et les .ij. règnes governa,
Bone curt tient et grant gent;
A Nicole manoit sovent.
Cil Haveloc à sa curt vint,
Et un keu le roi le retint
Pur ceo qe fort le vist et grant
Et mult le vist de bon semblant.
Merveillous fés poeit lever,
Busche tailler, ewe porter.
Les esquieles recevoit

Et après manger les lavoit;
Et quantqu'il poeit purchacer,
Pièce de char ou pain enter,
Mult le donoit volentiers
As valez et as esquiers.
Tant estoit franc et deboneire
Qe tuz voloit lur pleisir fere.
Pur la franchise qe il out
Entre eus le tenoient pur sot;
De lui fesoient lur deduit,
Cuaran l'appelloient tuit;
Car ceo tenoient li Breton
En lur language quistron[1].
Sovent le menoient avant
Li chevaler et [li] sergant
Pur la force qe en li fu;
Desqu'il seurent sa grant vertu,
Devant eus liuter le fesoient
As plus forz homes q'il savoient,
Et il trestouz les abatit;
Et si nuls d'eus le mesdeisist,
Par dreite force le lioit:
Tant le tenoit et justisoit
Qu'il li avoit tut pardoné
Et qu'il restoient acordé.
Li rois forment s'esmerveilloit
De la force q'en lui véoit.
Dis des plus forz de sa meson
N'eurent vers li nule fuison.
.Xij. homes ne poeient lever
Le fès que il poeit porter.
En la curt fut [mult] lungement
D'ici qe un assemblement
Qe li baron à la curt vindrent
Qui d'Ekenbright lur terre tindrent;

[1] Marmiton.

Et lors tenoient d'Argentille
La meschine, que ert sa fille,
Que jà estoit créue et grant
Et bien poeit avoir enfant.
Le roi en ont à raison mis,
Et de sa nièce l'ont requis
Q'à tiel home la mariast
Qi's meintenist et conseillast,
Et si gardast son serement
Qu'il s'en aquitast léaument.
Li rois oït qe cil disoient
Et la requeste q'il fesoient;
Un respit lur en demanda
Et dist qu'il s'en conseillera;
Saver voudra et demander
A qui il la porra doner;
Terme lur mist et jor noma,
A repairer les comanda
Quant il se serra conseillez;
Et il si fut mult veziez.
A ses privez en ad parlé
Et son corage tut demustré;
Consail lur quist et demanda
De ceus qi requeroient jà
Q'à sa nièce donast seignur
Qi se maintenist à honur;
Mès il vout mielz suffrir lur guerre
Q'il ne soit dessaisi de la terre.
Ceo li dient si conseiller:
« Fetes-la loignz enmener
En Bretaigne, delà la mer,
Et à vos parenz comander;
Nonaine seit en une abbeie,
Si serve Dieu tote sa vie. »
« Seignurs, tut el enpensé ai,
Tut altrement m'en deliverai.
Rois Ekenbright, quant il fina

Et sa fille me comanda,
Un serement me fist jurer,
Veianz vus touz, et affier
Q'au plus fort home la dorroie
Qe en la terre troveroie;
Léaument me puis acquiter :
A Cuaran la voil doner,
Celui que est en ma cuisine:
De chauderes serra réyne.
Quant li baron repaireront
Et la requeste me feront,
Oïanz touz lur voil mustrer
Q'à mon quistron la voil doner,
Qui fort est et de grant vertu,
Ceo sievent cil qi l'ont véu.
S'il n'i ad qui le contredie
Ne qi le m'attourt à vileinie,
Dedenz ma prison le mettrai,
Et au quistron cele dorrai. »
Ansi ad li rois divisé.
Au jor q'il out à ceus nomé,
Apparailla de ses privez.
En sa chambre .vij. vinz armez;
Car il quidoit aver mellée
Là où el serroit esposée.
A la curt vindrent li baron;
Li rois lur mustra sa raison :
« Seignurs, fet-il, or m'escotez,
Puis qe ci estes assemblez.
Une requeste me féistes
L'autre er, quant à moi venistes,
Q'à ma nièce seignur donasse
Et sa terre li otriasse.
Vus savez bien, et jeo'l vus di,
Quant Ekenbright le roi fini
En ma garde sa fille mist;
Un serement jurer me fist

Q'au plus fort home la dorroie
Q'el réaume trover porroie.
Assez ai quis et demandé,
Tant que en ai un fort trové.
Un valet ai en ma quisine
A qui jeo dorrai la meschine.
Cuaran ad cil à non.
Li dis plus fort de ma maison
Ne se poent à lui tenir,
Son giu ne sa liute suffrir.
Veritez est, desqes à Rome
De corsage n'ad si grant home.
Si garder voil mon serement,
Ne la puis doner autrement.
Quant li baron ont escuté
Qu'il out dite sa volenté,
Entre eus dient en apert
Qe ceo n'ert jà par eus suffert.
Jà i éust granz coups donez,
Quant il fet venir les armez.
Sa nièce lur fet amener
Et à Cuaran esposer;
Pur lui aviler et honir
La fist la nuit lez lui gisir.
Quant couché furent ambedui,
Cele oüt grant honte de lui
Et il assez greindre de li;
As denz se geut, si se dormi;
Ne voloit pas q'ele véist
La flambe qe de lui issist;
Mès puis s'asséurèrent tant,
Et par parole et par semblant,
Qu'il l'ama et od lui géut
Come od s'espouse fere deut.
La nuit qe primes en parla
Tiel joie en oüt q'il l'ama,
Qu'il se dormit et oblia;

Envers se geut, ne se garda;
Et la meschine s'endormi,
Ses braz getta sus son ami.
Ceo li avint en avision
Q'ele ert alée à son baron
Outre la mier en un boscage.
Là troevent un ors sauvage,
Goupilz avoit en sa compaigne,
Tut fut coverte la champaigne;
Cuaran voleient assaillir,
Quant d'autre part virent venir
Chiens et senglers qui le défendoient
Et des goupilz mult occioient.
Quant li goupil furent venu,
Un des senglers par grant vertu
Ala vers l'ours, si l'envaït,
Iloeqes l'occit et abatit.
Li goupil qi od li se tindrent
Vers Coarun ensemble vindrent,
Devant li se mistrent à terre,
Semblant firent de merci querre;
Et Coaran les fist lier,
Puis vout à la mier repairer;
Mès li arbre qi el bois erent
De totes parz li enclinèrent;
La mier crut et flot monta
De si q'à lui : grant poour a.
Deus leons vist de grant fierté;
Vers lui vindrent tut effréé,
Les bestes del bois devoroient
Celes q'en lur voies trovoient.
Coaran fut en grant effrei
Plus pur s'amie qe pur sei;
Sur une halte arbre montèrent
Pur les leons qe il dotèrent;
Mès li leon avant aloient,
Desouz l'arbre s'agenuilloient,

Semblant li firent de amour
Et qu'il le tenoient à seignur.
Par tut le bois out si grant cri
Q'Argentille s'en esperi[1].
Mult out del sunge grant poour,
Puis out greindre de son seignur
Pur la flambe q'ele choisit
Qe de la bouche li issit.
En sus se trest, et si cria
Si durement qe l'esveilla:
« Sire, fet-ele, vus ardez.
Lasse! tut estes allumez. »
Cil le braça et estreinst vers soi:
« Bele amie, fet-il, pur quoi
Estes-vus issi effreie[2]?
Qui vus ad issi espoentée? »
« Sire, fet-ele, jeo sungai;
L'avision vus conterai. »
Conté li ad et conéu,
Del feu li dist q'ele ad véu
Qui de sa bouche venoit fors.
Ele quidoit qe tut son cors
Fust allumé, pur ceo cria.
Cuaran la reconforta.
« Bele, fet-il, ne dotez rien:
C'est bon au vostre us et au mien.
L'avision q'avez véue
Demain poet estre conéue.
Li rois doit sa feste tenir,
Touz ses barons i fet venir.
Veneison i avera assez;

[1] Se réveilla. Dans la version de Geoffroi Gaimar, à ce même passage, on lit:

Par tut le bois out si grant cri
Ke la dame s'en éveilli;

et une variante de l'édition angloise, p. 158, indique que dans un des manuscrits on lit *esperi*.

[2] Il est évident qu'on doit lire *effreiée*.

Jeo dorrai hastes et lardez
As esquiers à grant plenté
Et as valez qui m'ont amé.
Li esquier sont li goupil
Et li garçon qi sont plus vil,
Et li ours fut dès hier occis
Et en nostre quisine mis.
Deus tors fist hui le roi beiter,
Pur les leons le purus[1] conter;
Les ploms[2] poom mettre pur mier
Dont le feu fet l'ewe monter.
Dite vus ai l'avision:
Ne soiez mès en suspecion.
Le feu qi ma bouche getta
Bien vus dirrai que iceo serra.
Nostre quisine ardera, ceo crei;
Si en ert en peine et en effrei
De porter fors nos chaudrons
Et nos pieles et nos ploms;
Et ne puroec ne quier mentir,
De ma bouche soelt feu issir
Quant jeo me dorm, ne sai pur quei;
Issi m'avient, ceo peise mei. »
Del soüinge lessent atant
Puis se endorment li enfant;

[1] Pour *purums*, pourrons.

[2] Ce mot, que, dans le *Journal des Savans*, M. Raynouard traduit par *poêlons*, désigne un ustensile de cuisine, peut-être un vase de cuivre étamé, mais non pas d'étain, comme le prouve ce passage. A la curieuse citation latine faite par Du Cange (Glossaire, art. Plumbum), on peut joindre celle-ci, tirée du *Roman des VII Sages de Rome*, manuscrit de l'Arsenal, in-folio, *Belles-Lettres Françoises*, n° 283, fol. 283, v°, col. II:

« Cil se tint tot coi, et la dame s'apensa d'une grant malvaistié. Quant il fu anuitié, si apela sa chanberrière et li bailla un grant *plome* d'aighe et un chierge tot ardant et un maillet de fust; et quant ce vint à la menuit, ele le fist monter sor la maison, iluec endroit où la pie estoit. Si conmence à ferir du maillet sor les escaillons, et quant ele i ot assés feru, si prant le chierge et le boute entre deus lates, si que la clarté feri le pie ès ex, et puis prant l'aighe del *plome* et le verse sor le pie. Itel vie mena dusc'al jor. »

Mès lendemain la matinée,
Quant Argentille fut levée,
Un chamberlenc qui fut od li,
Qui son pière avoit nurri,
L'avision dist et conta;
Icil à bien la tourna,
Puis li ad dit: « En Lindesie
Estoit uns homs de seinte vie;
Heremite fut, en bois manoit.
S'à lui parlast, il lui dirroit
Del sounge, que iceo porroit estre;
Car Dieu l'amoit, si ert prestre. »
« Amis, fet-ele, mult te croi.
Pur amour Dieu! vien od moi.
A cel heremite voil parler,
Si tu i voels od moi aler. »
Cil li otrie bonement
Q'od lui irra privéément.
Une chape li affubla,
Al heremitage la mena,
Al seint home la fist parler,
Et son corage tut mustrer
Del songe dont ele out poour,
Et de la bouche son seignour
Dont ele avoit le feu véu,
Mès ne savoit que iceo fu.
Par charité li quiert et prie
Q'il la conséilt, si l'en die
Son avis et sa volenté.
Li heremites ad suspiré,
A Dieu comence s'oreison,
Puis lui dist de l'avision:
« Bele, fet-il, ceo qe sungé as
De ton baron, tu le verras.
Il est né de réal lignage,
Oncore avera grant héritage,
Grant gent fera vers li encline,

Il serra roi et tu réyne.
Demande-li qi fut son pière,
Et se il ad sorour ne frère;
Puis si meint en lur contrée:
Iloec orras la destinée
Dont [il] ert nez et dont il est.
Et Dieu del ciel vertu te prest
Et te dount tieu chose oïr
Que te pusse à bien revertir! »
Argentille congé demande,
Et li seinz homs à Dieu la comande.
Ele s'en vet à son seignur,
Privéément et par amur
Le demande où il ert nez
Et où estoit sis parentez.
« Dame, fet-il, à Grimesby;
Là les lessai quant jeo vinc ci.
Grim le peschere est mon pière;
Saburc ad non, ceo quid, ma mère. »
« Sire, fet-ele, aloms querre,
Si deliverom au roi sa terre
Dont il m'ad exillé à tort,
Et vus et moi s'il s'i demoert;
Mieuz voil aillors estre mendive
Q'entre les miens estre cheitive. »
Coaran li ad respondu:
« Dame, tost i serroms venu;
Volenters vus merrai od moi.
Alom prendre congé au roi. »
Si firent-il par matin,
Puis se mistrent au chemin;
Les .ij. fiz Grim amenèrent,
A Grimesby se en alèrent;
Mès li prodoms estoit finiz
Et la dame qi's out nurriz.
Kelloc sa fille i ont trovée;
Un marchant l'oüt esposée.

Il saluèrent le seignur,
Si parlèrent à lur sorour.
Il li demandent de lur pière,
Coment le fesoit lur mière[1].
Ele lur ad dit qe mort estoient,
Et li entrant grant doel fesoient.
Kelloc appella Coarant,
Si li demanda en riant:
« Amis, fet-il[2], par ta foi!
Ceste femme que est od toi,
Qui est-ele? mult par est bele.
Est-ele dame ou damoisele? »
« Dame, fet-il, [li] rois Alsi,
Qe ai[3] lungement ai servi,
La me dona dès l'autre jor.
Sa nièce est, fille sa sorour,
Fille est au roi de grant parage;
Mès il a tout son héritage. »
Kelloc oït qe cil li dist,
Merveillouse pité li prist
De ceo qe fiz à roi estoit
Et de la femme q'il avoit.
Haveloc avant appella
Et à consail li demanda
Qui fiz il ert, s'il le savoit,
Si son parenté conoissoit.
Il li respont: « Grim fut mon pière,
Tu es ma soer, cist sont mi frère
Qui sont ci od moi venu;
Bien sai qe nostre soer es-tu. »
Kelloc li dist: « N'est pas issi.
Bien te ciele, si jeo le te di.

[1] Comment leur mère se portoit. Cette tournure est encore usitée en anglois.
[2] Lisez: *fait-elle*, pour le sens et la mesure du vers.
[3] L'édition angloise, qui porte ce mot ainsi écrit, avertit, par un renvoi au bas de la page, que tel il se trouve dans le manuscrit. Nous pensons qu'on doit lire : *jà* ou *si*.

Fai ta femme avant venir;
Et toi et lui ferai-j'oïr
Qui fiz tu es, jeô le te dirrai,
La vérité t'en conterai.
Ton pière fut Gonter li rois,
Qui sire fut sur les Danois;
Hodulf l'occist par traïson,
Qui tuz jors out le queor félon.
Li rois Arthur Hodulf feffa [1]
Et Danemarche li dona.
Grim nostre pière s'enfuit,
Pur toi garrir terre guerpit.
Ta mière fut en mier périe;
Car nostre nief fut assaillie
De outlaghes, qe nus saisirent.
Li plus de nostre gent i périrent.
Nous eschapames de la mort,
Ci arivames à cest port.
Ne vout mon pière avant aler,
Ici li estoet demorer.
Sus cest havene se herberga,
Sile vendit et achata,
Mult se pena de toi nurrir
Et de celer et de coverir.
Poverement estoit vestuz,
Qe ne fussez aparcéu.
N'out si hardi en sa maison
Qui osast dire ton droit non:
Haveloc avez à non, amis.
Si aler voillez en vostre païs,
Mon seignur vus i conduiera,
Dedenz sa nef vus passera.
L'autr'er en vint, n'ad mie un mois;
Assez oït qe li Danois

[1] Le roi Arthur donna le Danemark en fief à Hodulf. Voy. ci-devant, v. 37 et suivans.

Vus voudroient entr'eus tenir;
Car mult se fet li rois haïr.
Un prodome ad en la terre
Qui touz jors ad vers li guerre;
Sigar l'estal est appellez.
A lui looms qe vus alez;
Il ad une vostre parente
Que pur vus est sovent dolente
Q'ele ne pòet novele oïr.
Car desq'à eus porrez venir,
Oncore aurez vos héritez;
Ces .ij. valez od vus merrez. »
Argentille, quant ele l'oït,
Mult durement s'en esjoït;
A eus promet foi et amur;
Si Dieu la mette à honur
Grant bien lur fera, ceo dit.
Puis n'i out gaires de respit;
Lur nief tost aprestèrent,
Vers Danemarche mer passèrent.
Quant il sont el païs venu
Et de la nief à terre issu,
Li marchant qi's amena
De bons draz les atourna,
Puis lur enseigne q'il feront
Et à quiel ville il turneront
A la cité del seneschal
Qe l'om appelle Sigar l'estal:
« Haveloc, fet-il, beaus amis,
Quant tu vendras à son païs,
En son chastel va herberger
Et à sa table va manger;
Par charité quier le conrei,
Ta femme meine ensemble od tei.
Assez tost te demanderont
Par la beauté q'en lui verront
Qui tu es, et de quiel contrée,

Et qi tiel femme t'ad donée. »
Il se enpartent del marchant,
Si tienent lur chemin avant.
Tant ont travaillé et erré
Qu'il parvienent à la cité
Là où le seneschal manoit;
Au chastel alèrent tut droit;
Le riche home en la curt trovèrent,
Par charité li demandèrent
Le conroi q'il lur ottriast
Et qe anuit les herbergast.
Li senescaus le lur granta,
Dedenz la sale les mena.
Quant fut hoüre del manger
Et qe tuz alèrent laver,
Li prodoms à manger s'assist,
Les .iij. valez séeir i fist,
Argentille lez son seignur;
Servi furent à grant honur.
Li bacheler et li esquier
Qui servirent au manger
La bele Dame ont esgardée
Et sa beauté forment loée.
En une part se turnent sis;
Ensemble ont lur consail pris
Q'au valet sa femme toudront;
S'il s'en coruce, si le bateront.
Quant il levèrent del manger,
Li valez se vont herberger.
Li senescaus les fet mener
A un ostel pur reposer.
Cil qui la dame ont coveitée,
Qui mult ert bele et enseignée,
Après eus vont en une rue;
Au valet ont sa femme tolue;
Od eus l'éussent enmenée,
Quant Haveloc ad recoverée

Une hache trenchante et dure :
[Je] ne sai par quele aventure
Un de ceus la tint et porta.
Il li tolit, si s'en ala,
Les cink en ad tué et occis.
Li uns [en] est eschapez vifs,
Mès qe le poign oüt coupé ;
Le cri liève en la cité.
Cil s'en turnèrent en fuiant,
A un mouster vindrent currant;
Pur garison i sont entré,
Les huis ont sus eus fermé.
Haveloc monta en la tour,
Cil del burg l'asséent entour ;
De totes parz l'ont assailli,
Et il bien se defendi :
Desur le meur la piere prent,
Aval la gette ignielement.
La novele vint au chastel
Au seneschal, qui n'est pas bel,
Qe cil qu'il avoit herbergé
Cinc de ses homes oüt tué,
Et li sistes est afolez
Et il se en est eschapez;
En la tour del mouster s'est mis,
Et li burgois le ont assis.
Mult par l'assaillent durement,
Et il se defent asprement:
Les quareus de la tour enrue;
Mulz en mahaigne, plus en tue.
Li senescaus cheval demande,
A touz ses chevalers comande
Q'od li augent à la meslée
Qe en la cité est levée.
Tut primerain vet au mouster,
Et vist celui si bien aider
Que il les fet tuz trere arère.

Chescun se doute q'il n'es fière.
Li senescaus ala avant;
Vist Haveloc et creu et grant
(Et à sa table avoit mangé
Ensemble od lui oüt esté),
Gent cors et bele feture,
Lungs braz et grant furchéure;
Ententivement l'esgarda,
De son seignur li remenbra
Del roi Gunter, q'il tant ama;
Anguissousement suspira.
Cil le resembloit de visage
Et de grandour et de corsage.
Il ad fet remaneir l'assaut
Et defent qe nuls ne i aut;
Le valet ad à reson mis :
« Ne gettez mès, fet-il, amis :
Trives te doun. Parole à moi ;
L'achaison me di et pur quoi
Tu as mes homes issi morz.
As quieus de vus en est li torz?»
« Sire, fet-il, jeo vus dirrai,
Que jà d'un mot n'en mentirai.
Quant nus del manger turnames
Oreinz et al ostel alames,
A le isir de vostre meson
Me pursuïrent li garçon;
Ma femme me voudrent tolir
Et devant moi od lui gisir.
Une de lur haches saisi,
Et moi et li en defendi.
Vérité est qe jeo's occis,
Mès sur moi defendant le fis. »
Li seneschaus quant il oït
Le surfet do seus, li respondit:
« Amis, fet-il, venez avant;
Si ne dotez ne tant ne quant;

Gardez qe pas ne vus celez,
Dites-moi dont [vus] estes nez. »
« Sire, fet-il, de cest païs;
Ceo me conta uns mis amis.
Un riche home, qi Grim out à non,
Qui me nurrit en sa maison,
Puis qe le règne fut conquis
Et mis pières fut occis;
Ensemble od moi et od ma mère
M'enfui[1], puis la mort mon pière;
Mult enporta or et argent.
Par mier errames lungement;
D'outlaghes fumes assailli,
Ma mère occistrent et jeo garri,
Et li prodoms s'en eschapa
Qui me nurrit et mult m'ama.
Quant nostre nief fut arivée
En une sauvage contrée,
Li prodoms mansion i leva,
Tut primèrement s'i herberga;
Assez nus trova à manger
Par vendre siel et par pescher.
Puis i ad tant de gent herbergé
Qe ville i est et marché:
Pur ceo qe Grim l'appelloit l'om
Grimesby ad la ville à non.
Quant jeo fui grant jeo m'en parti,
En la maison le roi Aelsi
Fui souz le keus en la quisine;
Il me dona ceste meschine:
Sa parente ert; ne sai pur quei
Il assembla et lui et mei.
Jeo l'enmenai fors de la terre.
Or sui venu mes amis quere;

[1] Lisez, ce nous semble, *s'enfuit*.

Ne sai où pusse nul trover,
Car jéo ne sai nul nomer. »
Li senescaus li respondi:
« Béaus amis, ton non me di. »
« Haveloc, sire, sui nomez,
Et Coaran fui r'appellez
Quant en la curt le roi estoie
Et de sa quisine servoie. »
Li senescaus se purpensa,
En son corage se remenbra
Qe si out non li fiz le roi
Qe Grim en out mené od soi.
Pur poi q'il n'el ad conéu,
Mès nepurquant en doute fu.
Par trives l'ad asséuré,
Et el chastel l'ad amené,
Sa femme et ses compaignons;
Il les appelle ses prisons:
Mult [il] les fist bien servir,
La nuit en sa chambre gisir.
Quant li enfant [furent] cuché,
Un son privé i ad mandé
Pur saveir quant cil dormira
Si flambe de lui istra,
Car ceo avenoit au fiz le roi
Qe Grim oüt mené od soi.
Haveloc fut mult las,
Endormi s'est igniel pas;
Méisme l'ure qu'il dormit
De sa bouche le feu issit.
Le chamberlenc out grant poour;
Conter le vait à son seignur;
Et il en ad Dieu mercié,
Qe le dreit heir ad recoveré.
Ses chapeleins fet demander,
Ses briefs escrivre et enseeler;
Par ses messages les manda,

Et pur ses amis envoia,
Pur ses homes, pur ses parenz.
Mult i assembla granz genz,
Tuz ceus qi el païs estoient
Qui le roi Hodulf haoient.
Par matin fet les baigns temprer
Et celui baigner et laver;
De riches draz l'ad revestu
Et sa femme, qe od lui fu;
En sa sale les ad menez.
Haveloc fut mult effréez
De la grant gent qe il véoit;
Haveloc mult se cremoit,
Pur les homes q'il out occis,
Qe ceo fust us de cel païs
Qe l'om le deust issi servir,
Baigner, laver et revestir
Et puis juger pur le mesfet
Et avant amener au plet.
N'est merveille s'il se dota:
Une grant hache recovera
(El paleis pendit par un croc);
As .ij. poigns l'ad pris Haveloc,
Vigerousement se voudra defendre
S'il le voelent juger à pendre.
  Li seneschaus se regarda,
Vers lui se trest, si l'acola:
« Sire, fet-il, n'eiez effrei;
Cele hache rendez à mei.
N'eiez garde, jeo le vus di,
Ma léauté vus en affi. »
Il li ad la hache rendue,
Et cil le ad au croc pendue.
A une part le fet séeir,
Qe bien le poent tuz véeir;
De son trésor fet apporter
Le corn qe nul ne poet soner

Si dreit héir n'est de lignage
Sur les Danois par héritage.
Savoir si soner le porroit;
Dist lur que il essaieroit.
Cil qui porra soner le cor
Il lui dorra son anel d'or.
N'out en la sale chevalier,
Sergant, valet, ne esquier
Qe à sa bouche ne le mist:
Onques nuls soner ne le fist.
Le senescal ad le corn pris,
Haveloc l'ad en la main mis:
« Amis, fet-il, car essaiez
Si le corn soner porrez. »
« Par foi! fet-il, sire, ne sai;
Onques mès corn ne maniai,
Jeo n'en voudroie estre gabez;
Mès puis qe vus le me comandez,
A ma bouche le corn mettrai,
Et si jeo puis jeo le sonerai. »
Haveloc est levé en piez
Et del corner apparaillez,
Le corn benesquit et seigna;
Hautement et bien le sona.
A grant merveille le tenoient
Tuit cil q'en la sale estoient.
Li senescaus les appella,
A tuz ensemble le mustra:
« Seignurs, pur ceo vus ai mandez
Qe Dieu nus ad revisitez.
Véez ci nostre dreit héir:
Bien en devom grant joie aveir. »
Tut primerain se desafubla,
Par devant lui s'agenuilla;
Sis homs devint, si li jura
Qe léaument le servira.
Li autre sont après alé,

Chescuns de bone volenté;
Tuit si home sont devenu.
Puis qu'il li éurent receu,
La novele fut recontée:
Ne pout estre lunges celée.
De totes parz i accurroient
Et riche et povre qui l'oeient,
De lui firent lur avowé,
A chevalier l'ont adubbé.
Tant li aida le senescal,
Qui prodome fut et léal,
Qe merveillous ost assembla.
Au roi Hodulf par brief manda
Qe la terre li deliverast,
Hastivement si s'en alast.
  Li rois Hodulf, quant ceo oï,
Mult s'en gaba et escharni;
Ceo dist q'à lui combatera.
De totes parz gent aüna,
Et li valez en reout assez.
Au jour q'entre eus fut nomez
Qe li dui ost s'assembleroient
Et ensemble se combateroient,
Haveloc vist la gent menue
Q'en s'aïde estoit venue;
Ne voelt que il soient occis:
Au roi Hodulf, par ses amis,
Manda q'à lui se combatist
Cors contre cors, et, si le venquist,
Les genz à lui touz se venissent
Et à séignur le tenissent:
Ne sai pur quei se combateroient
Qui nule culpe n'en avoient.
Li rois n'el deigna refuser,
Tote sa gent fist desarmer,
Et cil la sue de l'autre part;
Mult durement li sembla tart

Qu'il soient ensemble venu
Et qu'il eust gaigné ou perdu.
Ensemble vindrent li baron,
Requistrent soi come leon.
Haveloc fut de grant vertu;
Le roi Hodulf ad si feru
D'une hache q'il apporta,
Qu'il l'abatit: puis ne leva.
Iloec l'occist devant sa gent,
Qe touz li crient hautement:
« Sire, merci, qe n'i moroms,
Car volenters te serviroms. »
Cil se sont à lui tourné,
Et il lur ad tut pardoné.
Après cest fet ad recéu
Le règne q'à son pière fu:
Par la terre bone peés mist
Et des félons justise prist.
Sa femme créut et l'amoit,
Et ele mult bien le servoit;
Mult fut einçois desesperée,
Mès ore l'ad Dieus reconfortée,
Quant Haveloc est rois pussanz.
Le règne tint plus de .iiij. anz,
Merveillous trésor i auna.
Argentille li comanda
Que il passast en Engleterre
Pur son héritage conquerre
Dont son oncle l'out engettée
[Et] à grant tort désheritée.
Li rois li dist que il fera
Ceo q'ele li comandera.
Sa navie fet aturner,
Ses genz et ses ostz mander;
En mier se met, quant orré a,
Et la réyne od lui mena:
Quatre vinz [nefz] et quatre cenz

Out Haveloc pleines de genz.
Tant oüt nagé et siglé
Q'en Carleflure est arivé.
Sur le havene se herbergèrent,
Par le païs viande quierent.
Puis envoia li nobles rois,
Par le consail de ses Danois,
A Alsi, que il li rendist
La terre qe tint Ekenbright,
Qe à sa nièce fut donée,
Dont il l'oüt désheritée;
Et, si rendre ne le voleit,
Mande qu'il le purchaceroit.
  Au roi vindrent li messager,
Mult le trovèrent fort et fier.
Quant il li ont céo conté,
Et il en out ris et gabé,
Par orgoïl lur respondi:
« Merveille, fet-il, ai oï
De Coaran cel mien quistron,
Qe jeo nurri en ma maison,
Qe me vient terre demander.
Mes keus ferai à lui juster
Od trepez et od chaudrons
Od paëles et od ploms. »
Li messager s'en sont turné;
A lur séignour ont conté
Le respons qe le roi lur fist
Et del terme qe le roi lur mist.
Dedenz le jour q'il eurent pris,
Alsi manda [tuz] ses amis
Et touz ceus q'il pout avéir;
Nul n'i lessa remanéir.
A Theford[1] les ostz assemblèrent

[1] Tedford, village du Lincolnshire, distant de Horncastle de six milles, nord-est.

Et del ferir se conreièrent.
[Li] rois Alsi primes s'arma;
Sur un cheval ferant monta;
Ses enemis vet survéeir
Combien de gent poent aveir.
Quant il ad les Danois véuz,
As enseignes et as escuz
Ne li remembra des caudrons
Ne des paëles ne des ploms
Dont il les avoit manacez;
Arère s'en est repairez,
Sa gent enseigne q'il feront
Et coment se combateront.
Entre eus fut dure la meslée
D'issi qe vint à la vesprée;
Que il ne poient plus suffrir.
La neire nuit les fist partir.
Mult i out des Danois maumis
Et des autres assez occis.
Haveloc fut [mult] irascuz
Pur ses homes q'il out perduz;
Od ses Danois s'en fust alez
Et à sa navie retournez,
Si la reine li suffrisist;
Mès un engin ele l'aprist
Dont il veincroit son enemi.
Remist le roi, si la créi;
Tote la nuit fist granz peus trencher
Et de .ij. parz bien aguisser;
Les homes morz i enfichèrent
Et entre les vifs les drescèrent:
Deus escheles en ont rengées,
Les haches sus les cols levées.
Au matin quant il ajourna,
[Li] rois Alsi primer s'arma;
Si firent tuit si chevaler,
Pur [la] bataille comencer;

Mès quant il virent ceus delà,
Tote la char lur heriça.
Mult fut hidouse la compaignie
Des morz q'il virent en la plaine.
Contre un home q'il avoient,
De l'autre part .vij. estoient.
Au roi dient si conseiller
Qe bataille n'i ad mester;
Li Danois sont de genz créuz,
Et il ad multz des soens perduz;
A la dame rende son droit
Et face peés einz qe pis soit.
Au roi l'estret [1] tut granter,
Car il ne poet par el passer.
Par le consail de ses privez
Au roi danois s'est acordez:
Par fiance l'asséura
Et saufs hostages li dona,
Tote sa terre li rendit
Q'Ekenbright tint tant come il vesquit.
De Holande desq'en Gloucestre
Furent Danois seignur et mestre;
Mès Haveloc sa feste tint
A la cité, quant il [i] vint:
Des barons receut les homages,
Fi [2] lur rendre lur héritages.
Enprès cest fet rois Aelsis
Ne vesquit mès qe quinze dis;
Il n'out nul heir si droiturer
Come Haveloc et sa muiller.
Li baron les ont recéuz
Et citez et chasteus renduz.
Haveloc tint en sa baillie
Nicole et tote Lindesie,

[1] Lisez : *l'estoet.*

[2] L'édition angloise porte *si*, qui rend la phrase inintelligible.

.Xx. anz régna, si en fut rois;
Assez conquist par ses Danois;
Mult fu de li grant parlance :
Li auncien par remenbrance
Firent un lai de sa victoire.
Qe touz jors en soit la mémoire!
Ceo fu le lai de Coarant,
Qui mult fut proüz et vaillant.

EXPLICIT HAVELOC.

IMPRIMERIE DE A. PINARD,
QUAI VOLTAIRE, N° 15.

